

LES COLLECTIONS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

RÉSISTANCE

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES LE CIRCULER »

Dossier réalisé dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2023



L'École et la Résistance

■ ALBERT ANDRÉ

(1913-1944)

Né à Annecy (Haute-Savoie), Albert André entre à l'École normale et devient instituteur avant de faire son service militaire. Il se marie en 1936 avec Adrienne Ayme, aussi institutrice. Le couple obtient un poste double à l'école de Lornay, dans le canton de Rumilly (Haute-Savoie). Albert André occupe également la fonction de secrétaire de mairie et celle de secrétaire de la coopérative fruitière.

Mobilisé en 1939, il est affecté au Fort l'Écluse, un passage stratégique entre le Jura et les Alpes. Invaincue au moment de l'Armistice, la garnison du Fort l'Écluse est faite prisonnière par les Allemands. Tous les hommes sont emmenés en Allemagne, sauf une quarantaine, dont Albert André, qui refusent la captivité et parviennent à rejoindre la Haute-Savoie.

Albert André reprend son poste d'instituteur. Il adopte l'attitude d'un enseignant respectueux des ordres donnés par sa hiérarchie mais il commence à nouer des contacts pour s'opposer au régime du maréchal Pétain. À l'automne 1942, il intègre un groupe de l'Armée secrète à Rumilly, puis participe à la création d'un des tout premiers maquis des Alpes, qui accueille des réfractaires au STO à partir du printemps 1943. Ce maquis est démantelé en mai par les Italiens qui occupent encore la Haute-Savoie. Albert André se rapproche alors des



Albert et Adrienne André, avec les élèves de l'école de Lornay, année scolaire 1939-1940
coll. Annick André

FTP et constitue un groupe à Lornay dont il prend le commandement en juillet 1943. Il gère les sabotages et la réception des parachutages. Les va-et-vient se multiplient à l'école de Lornay, ce que chacun peut remarquer dans le village. Albert André cache aussi des Juifs hollandais avant leur passage en Suisse et son épouse accueille deux élèves juives dans sa classe, sous une fausse identité. Le 8 mai 1944, une trentaine de miliciens arrivent en car dans le village de Lornay, encerclent l'école et y pénètrent. Albert André se réfugie dans son appartement à l'étage, mais il est intercepté et violemment interrogé. Après avoir entendu ses cris, ses élèves le voient partir les mains sur la tête, entouré par les miliciens, dont le chef est un ancien camarade de classe. Malgré les appels à la prudence, Albert André n'est pas passé dans la clandestinité totale, voulant accompagner trois élèves jusqu'au

certificat d'études en fin d'année. Il a été dénoncé par une agente de liaison. Albert André est emmené au siège de la Milice à Annecy. À nouveau torturé, il est transféré au bout d'une semaine à la prison Saint-Paul à Lyon. Il est déporté au camp de Dachau par le convoi parti de Lyon le 29 juin 1944. Il décède de septicémie le 29 décembre à Leitmeritz, un *Kommando* du camp de Flossenbürg où il a été transféré. Le 2 décembre 1945, à l'initiative du Syndicat national des Instituteurs, une plaque est apposée sur l'école de Lornay à la mémoire d'Albert André. Le 17 juin 1973, son nom est donné à une nouvelle école inaugurée à Rumilly.

Dossier réalisé par Éric Brossard,
agrégé d'histoire, professeur relais
du Musée de la Résistance nationale,
avec le concours de Thomas Fontaine,
docteur en histoire, directeur des projets
du Musée de la Résistance nationale

Directrice de publication : Lucienne Nayet
Graphiste : Olivier Umecker
Impression : Agéfim

Musée de la Résistance nationale
Parc Vercors
80 avenue Marx Dormoy
94500 Champigny-sur-Marne
www.musee-resistance.com
museeireistancenationale-sg@gmail.com

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Musée de la Résistance nationale a contribué à la réalisation de l'ensemble documentaire disponible sur le portail national du CNRD :

www.reseau-canope.fr/cnrd

Une exposition sur le thème du CNRD est disponible sur le site du Musée de la Résistance de Châteaubriant (musee-resistance-chateaubriant.fr).

L'École et la Résistance

Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)

SOMMAIRE

4 – 9

Le Contexte

10 – 12

De l'École à la Résistance.
Les enseignants

13 – 15

De l'École à la Résistance.
Les élèves

16 – 17

La France libre et l'École

18 – 19

Les organisations de résistance
des enseignants

20 – 21

Les organisations de résistance
lycéennes et étudiantes

22 – 23

L'école face
aux persécutions

24 – 25

L'école face à la répression

26 – 27

Les élèves et les enseignants
racontent la Résistance
et la Libération

28 – 29

L'École rend hommage
à ses héros

30 – 31

L'École de la Libération

32

Le CNRD, la Résistance et l'École

Entre 1940 et 1945, l'École est profondément marquée par les événements qui frappent la France et les Français. À la fois lieu où l'on s'efforce de protéger les élèves des tourments du monde mais aussi lieu où l'on transmet les compétences et les outils pour le comprendre et y trouver sa place, l'École est un enjeu pour ceux qui, inspirés par les nouveaux pouvoirs, veulent la soumettre et pour ceux qui, fidèles à l'idéal républicain, veulent y maintenir un esprit de liberté.

Dans le contexte de la guerre, de la défaite et de l'exode d'abord, de l'occupation et de la politique de mise au pas du régime de Vichy ensuite, l'École devient un espace et un temps de résilience, de désobéissance et de résistance.

Dans les établissements primaires, secondaires ou universitaires, des enseignants - hommes et femmes - et des élèves - à peine adolescents ou déjà adultes - décident de s'opposer avec les moyens à leur disposition à ce qu'ils considèrent comme inacceptables et contraires aux idéaux républicains portés depuis des décennies par l'École publique et laïque, mais aussi aux valeurs chrétiennes dispensées dans les écoles privées confessionnelles. Si tous les personnels, si tous les élèves, si toutes les familles n'ont pas la même perception de la situation, nombreux sont celles et ceux qui résistent à l'École, et en dehors quand le besoin d'agir oblige à d'autres formes de combat.

L'École a donc été un enjeu mais aussi un lieu de confrontation d'idées où s'est construit l'esprit de résistance, prélude à l'engagement pour la Libération de la France, dont elle a conservé la mémoire en participant à la construction du récit des événements. Avant même la fin de l'Occupation, l'École publique s'interroge et est interrogée sur sa mission et son devenir. À la Libération, sont posées les bases de son renouvellement, de sa mutation, préfigurant ce qu'elle est aujourd'hui, une École pour tous, ouverte sur le monde, qui doit constamment s'adapter et répondre aux défis de son temps.

LE CONTEXTE

L'ÉCOLE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

L'ORGANISATION

En 1939, le système scolaire public, hérité des lois mises en place entre 1879 et 1886, est divisé en deux grands ensembles : d'une part, l'Enseignement primaire, qui est prolongé par l'Enseignement primaire supérieur ; d'autre part, l'Enseignement secondaire, dispensé au lycée et au collège. Garçons et filles sont séparés, à l'exception des écoles maternelles et de certaines écoles à classe unique dans les plus petites communes qui pratiquent la mixité.

L'Enseignement primaire doit accueillir tous les élèves de 6 à 13 ans. À la fin de l'École primaire élémentaire, à 11 ans, les élèves passent le certificat d'études, qui est le seul diplôme obtenu par la plupart des enfants de France durant leur scolarité. La grande majorité des élèves restent deux années supplémentaires dans la classe de fin d'études avant d'entrer dans la vie professionnelle. Ceux

qui le peuvent suivent le cours complémentaire jusqu'à 16 ans et peuvent passer le Brevet élémentaire. Les meilleurs élèves entrent à l'École primaire supérieure après le certificat d'études et passent le Brevet d'enseignement primaire supérieur – qui ouvre l'accès à l'École normale où sont formés les instituteurs.

L'Enseignement secondaire est assuré dans quelques centaines de lycées et de collèges. Ces deux types d'établissements dispensent souvent le même enseignement, mais ont des statuts différents. Les lycées sont financés par l'État et sont situés dans les grandes villes ; leurs enseignants sont en majorité des agrégés. Les collèges sont financés par les communes ; leurs enseignants sont majoritairement des licenciés. La plupart des lycéens et des collégiens font leurs études primaires et secondaires dans le même établissement, des classes élémentaires étant intégrées dans les lycées et les collèges.

Le Secondaire a pour vocation de préparer au baccalauréat, étape indispensable pour accéder à l'université, mais les bacheliers ne sont que 27 000 en 1939. L'Enseignement supérieur n'est donc ouvert qu'à un faible nombre d'étudiants, pour la plupart issus des milieux les plus favorisés. Les établissements universitaires, implantés uniquement à Paris et dans les grandes villes de province, ne délivrent que 6 500 diplômes chaque année, de la licence au doctorat.

Au début des années 1930, le système scolaire de la France est donc fondamentalement inégalitaire, entre le premier degré, destiné à une large majorité des enfants, issus des catégories populaires, et le second

degré, réservé à une petite minorité d'entre eux, issus des catégories les plus aisées. La gratuité du Secondaire est définitivement instituée en 1933 mais, pour éviter une augmentation soudaine des effectifs, on instaure un examen d'entrée en classe de 6^e et on redéfinit les programmes afin de ne les rendre accessibles qu'aux élèves qui sont passés par les classes élémentaires du Secondaire. Les socialistes, les radicaux-socialistes et le Syndicat national des Instituteurs (SNI), largement majoritaire parmi les enseignants du Primaire, réclament l'instauration d'une École unique, seule en mesure d'établir une véritable égalité de l'enseignement. La question revient à chaque nouvelle campagne électorale. La victoire du Front populaire aux élections d'avril-mai 1936 apparaît comme une opportunité pour entreprendre les réformes demandées.

Jean Zay, nommé ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du gouvernement dirigé par Léon Blum, incarne cette volonté de changement. Il prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et jette les bases des réformes de l'après-guerre.



« L'école de la République », dans A. Aymard, *Histoire de France*, coll. Cours Gauthier et Deschamps, Librairie Hachette, 1931, page 243
Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne

► Les effectifs scolaires et universitaires en 1939

À la fin des années 1930, près de 6 millions d'enfants sont scolarisés dans les établissements primaires et secondaires, soit deux fois moins qu'actuellement.

En 1939, l'Enseignement public accueille 4 760 000 élèves. Environ 7 % des élèves – surtout des garçons – poursuivent des études au-delà du niveau élémentaire. L'Enseignement supérieur n'est accessible qu'à une minorité de jeunes. En 1939, les étudiants sont 79 000 (55 000 après la mobilisation). L'Enseignement privé, très majoritairement confessionnel, prend en charge plus de 20 % des enfants scolarisés, soit 1 240 000 élèves.

L'ÉCOLE FACE À LA GUERRE

LES ENSEIGNANTS DU PUBLIC EN 1939

Les enseignants du Primaire sont les plus nombreux : près de 130 000 instituteurs, le plus souvent installés dans des communes rurales. Ils sont nommés par le préfet, sur proposition de l'inspecteur d'académie. Même si les mutations sont plus nombreuses dans les années 1930, les instituteurs demeurent souvent implantés dans la même commune durant l'essentiel de leur carrière. Secrétaire de mairie, animateur des associations sportives ou culturelles, responsable des cours d'adultes, l'instituteur est considéré comme un notable dans les villages, au même titre que le maire, le médecin ou le curé.

Avec l'instauration de l'enseignement obligatoire pour les garçons et les filles, le corps des instituteurs s'est féminisé, mais les enseignements dispensés ne sont pas les mêmes. Les institutrices sont formées dans des Écoles normales distinctes de celles des hommes et elles enseignent dans des classes de filles séparées de celles de leurs collègues masculins.

Les instituteurs sont massivement syndiqués. Le Syndicat national des Instituteurs (SNI), créé en 1919, compte près de 100 000 adhérents (soit 85% des instituteurs). Lié à la Confédération générale du Travail (CGT), le SNI, républicain et laïque, est nettement marqué à gauche. Son journal national, *L'École libératrice*, est très largement diffusé. La Fédération nationale des groupements professionnels d'instituteurs et d'institutrices de France et des colonies (FNGPI), corporatiste et apolitique, compte 25 000 membres en 1924 mais, en déclin constant, elle ne peut rivaliser avec la puissance du SNI.

Les enseignants du Secondaire sont beaucoup moins nombreux que les instituteurs et moins organisés. Ils sont aussi plus souvent à droite que les enseignants du Primaire. Ils sont principalement affiliés au syndicat autonome.

La Fédération générale de l'Enseignement (FGE), liée à la Confédération générale du Travail (CGT), rassemble 76 000 enseignants du Primaire et 3 600 du Secondaire, dont 350 en lycée. Les enseignants chrétiens de l'Enseignement public qui défendent une laïcité neutre et non militante adhèrent au Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN), créé en 1937, et à la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) plutôt qu'au SNI et à la FGE.

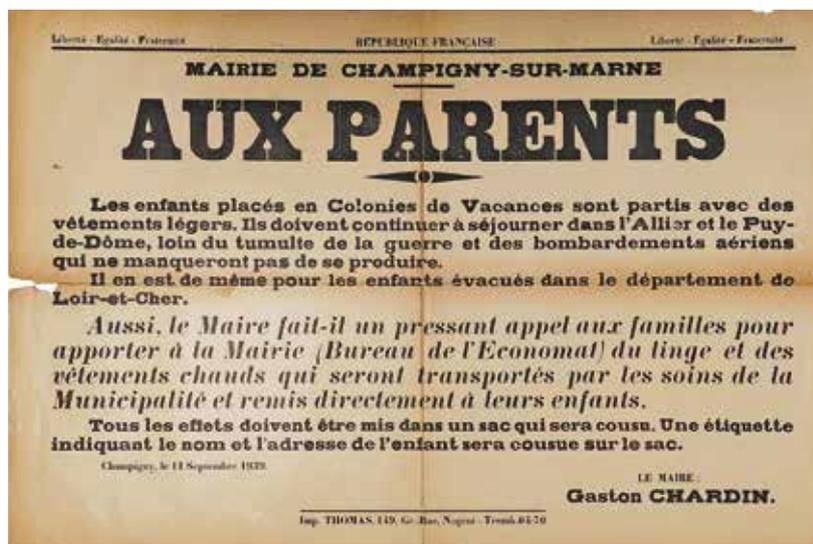
Les enseignants du Supérieur ne sont que quelques centaines dans 17 universités. Un grand nombre est passé par l'École normale supérieure qui forme l'élite du professorat. Les syndiqués adhèrent à l'Union nationale des membres de l'Enseignement public (UNMEP), conservatrice, plutôt catholique et anti communiste.

DES ENSEIGNANTS DÉFENSEURS DE LA PAIX

Depuis sa création en 1920, le SNI manifeste son rejet de la guerre et se présente comme un défenseur résolu de la paix (sur 35 800 instituteurs mobilisés durant la Première Guerre mondiale, 8 100 ont été tués). Pourtant, face à la montée des régimes autoritaires qui menace les régimes démocratiques, le SNI ne peut rester inactif. Il soutient la création du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes (CVIA) en mars 1934, avant de mobiliser ses adhérents en faveur du Front populaire en 1936. La question de l'intervention dans la guerre d'Espagne en 1936 donne lieu à des débats virulents au sein du SNI entre ses partisans et ses opposants. En septembre 1938, les divisions demeurent entre ceux qui soutiennent et ceux qui condamnent les accords de Munich.

S'ils sont souvent pacifistes, les enseignants ne sont pas pour autant tous antimilitaristes : en 1939, les instituteurs et les professeurs représentent 50 % des officiers de réserve de l'Armée française (contre 10 % en 1914).

Affiche « Aux parents », demandant aux familles de fournir aux enfants des vêtements chauds, 11 septembre 1939
Archives communales de Champigny-sur-Marne



ÉVACUATION DES ENFANTS, DESTRUCTION DES BÂTIMENTS

Après l'entrée en guerre en septembre 1939, les établissements sur la zone de front sont évacués vers l'arrière selon des plans prévus à l'avance. C'est le cas pour l'Alsace : élèves et enseignants sont déplacés dans le Sud-Ouest et le Centre de la France ; l'université de Strasbourg est transférée à Clermont-Ferrand. Par crainte des bombardements sur la région parisienne, plusieurs dizaines de milliers d'enfants de Paris et de sa banlieue sont évacués dans les régions rurales (Bretagne, Normandie, Auvergne, Bourgogne) où ils sont accueillis chez l'habitant. D'autres sont maintenus dans le lieu de séjour où ils passaient les vacances d'été.

L'offensive allemande de mai 1940 rend la situation catastrophique. 90 000 enfants sont déclarés perdus sur les routes de l'exode. Presque tous peuvent retrouver leurs parents dans les mois qui suivent.

En 1940, beaucoup de bâtiments scolaires sont détruits dans les zones de combats, au nord et à l'est. Tout au long de la guerre, particulièrement en 1944, les bombardements frappent les écoles. À Saint-Etienne, 8 instituteurs et 24 enfants sont ensevelis dans les caves de l'école de Tardy où ils étaient descendus lors du bombardement du 26 mai 1944.

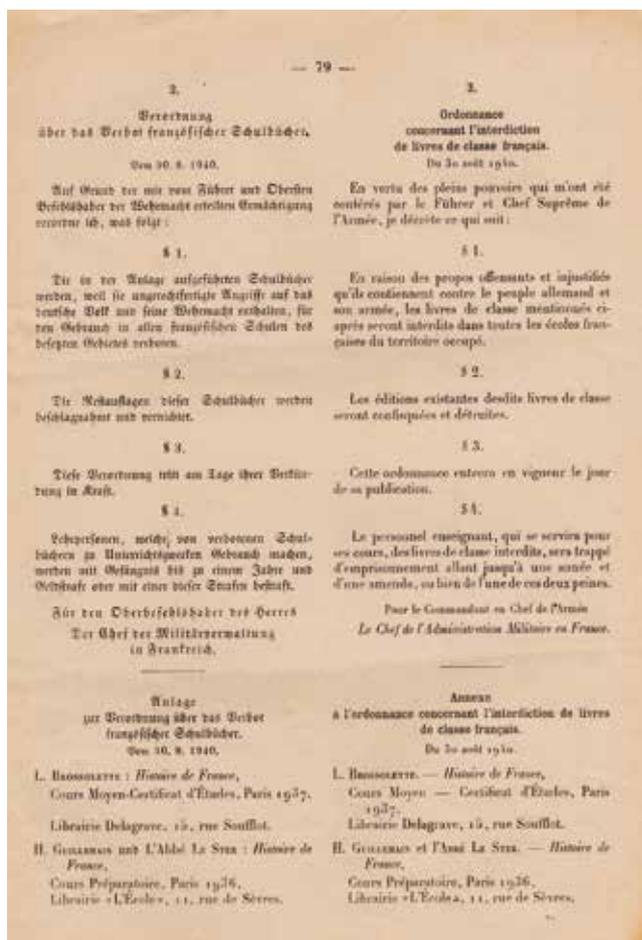
Au printemps et à l'été 1944, une nouvelle évacuation massive des enfants des grandes villes a lieu.

► Des personnels sous pression

La période de la guerre se traduit aussi par un manque de personnels : 26 000 instituteurs du Primaire et 5 000 professeurs du Secondaire sont mobilisés en 1939, 13 000 sont faits prisonniers et envoyés en Allemagne, dans les Oflags et Stalags. Seuls 2 245 ont été libérés en juillet 1943. La mise en place du Service du Travail obligatoire (STO) entraîne une nouvelle ponction du corps enseignant.

L'État peine à recruter car les salaires des enseignants ne sont pas attractifs dans un contexte d'inflation. La dégradation des conditions de travail et les pressions multiples qui s'exercent sur les enseignants provoquent une crise des vocations et des milliers de démissions à partir de 1941.

L'État français se voit dans l'obligation de retarder les départs à la retraite, de faire appel à des retraités prêts à reprendre du service ou de recruter massivement des personnels auxiliaires, le plus souvent des femmes, qui n'ont pas pu bénéficier de formation préalable.



Ordonnance du 30 août 1940 concernant l'interdiction de livres de classe français du 30 août 1940, publiée dans le *Journal officiel des ordonnances pour les territoires français occupés*, 16 septembre 1940 Archives départementales du Val-de-Marne

► Le cas particulier de l'Alsace annexée

En Alsace annexée, dès la rentrée scolaire de l'automne 1940, tout ce qui est français disparaît des écoles. L'usage de la langue française est interdit et sanctionné, à l'oral comme à l'écrit. Tous les documents pédagogiques en français doivent disparaître des écoles (manuels, cartes murales, planches illustrées, etc.).

Le système scolaire allemand est introduit sans transition : les écoles privées sont supprimées, les écoles maternelles sont intégrées à l'école primaire. L'enseignement est imprégné par l'idéologie nazie, notamment en histoire et en biologie. Le salut hitlérien est de rigueur au début et à la fin de chaque cours, pour les professeurs comme pour les élèves.

FAIRE FACE AUX PÉNURIES

Rapidement, tout manque : le matériel scolaire de base est rationné, le chauffage est insuffisant, l'alimentation est appauvrie. Les restrictions sur le papier pénalisent particulièrement l'École, notamment pour les cahiers (l'ardoise est privilégiée), les livres (tous les élèves n'en ont pas), les circulaires (qui n'atteignent pas forcément leurs destinataires). En revanche, le papier est disponible pour la presse légale et, de manière générale, pour toutes les publications de propagande, y compris celles destinées à l'École.

Les écoliers sont mobilisés pour récupérer tous les produits pouvant être réutilisés. Ils participent aussi au ramassage des récoltes ou à la chasse aux doryphores qui ravagent les plantations de pommes de terre. Les heures nécessaires sont prises sur les congés du jeudi et sur les heures de cours.

Les pénuries n'ont pas que des conséquences sur les conditions de travail des élèves, elles ont un impact profond sur leur santé. Dès 1941, les rapports alarmants se multiplient sur l'état sanitaire des enfants, surtout dans les grandes villes. En février 1942, face à l'épuisement physique et psychologique constaté un peu partout, le ministère réduit les horaires d'éducation physique et préconise d'éviter tout surmenage intellectuel. Les études faites à la Libération sur la population des adolescents de 14 ans montrent que la génération

de 1945 a perdu en moyenne de 7 à 11 cm en taille et 7 à 9 kg en poids par rapport à la génération de 1935 du fait des carences alimentaires durant la guerre.

LE POIDS DE L'OCCUPATION SUR L'ÉCOLE

Dès le début de l'occupation, les Allemands réquisitionnent des établissements scolaires. En 1942, en zone nord, ils occupent encore 30 % des locaux universitaires, 40 % de ceux du Secondaire et 6 % de ceux du Primaire.

Les Allemands s'intéressent cependant peu à l'enseignement. Ils laissent l'État français gérer les établissements scolaires mais ils s'inquiètent du comportement de la jeunesse, réputée remuante et contestataire : des consignes sont adressées aux autorités françaises afin qu'elles assurent un contrôle efficace sur les élèves et préviennent les comportements déviants.

L'Occupant s'efforce de faire disparaître l'expression de sentiments antiallemands. Le contenu des publications pédagogiques est censuré. L'ordonnance du 30 août 1940 du Commandant militaire en France impose l'interdiction et la destruction « dans toutes les écoles françaises du territoire occupé » de manuels contenant « des propos offensants et injustifiés [...] contre le peuple allemand. » L'ordonnance précise que « Le personnel enseignant, qui se servira pour ses cours, des livres de classe interdits, sera frappé d'emprisonnement allant jusqu'à une année et d'une amende, ou bien de l'une de ces deux peines. » En 1941 et 1943, d'autres listes sont publiées, auxquelles s'ajoutent celles établies par l'État français qui, par souci d'économie, préconise de supprimer certaines pages ou d'en coller de nouvelles au contenu corrigé dans les manuels.

LA POLITIQUE DE L'ÉTAT FRANÇAIS CONTRE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE



Les messages de M. Abel Bonnard, ministre de l'Éducation nationale, « précédés du message du Maréchal de France, Chef de l'État », [1942]
Musée de la Résistance nationale
Le texte de Philippe Pétain est titré : « Le message du Maréchal aux instituteurs ».

UN COMBAT IDÉOLOGIQUE

Le maréchal Pétain se méfie des instituteurs et manifeste à plusieurs reprises dans les années 1930 sa volonté de réformer l'Éducation nationale et le contenu des programmes. Il partage les idées du Cercle Fustel de Coulanges, fondé en 1928 : volonté d'une politique scolaire nationale, fondée sur une sélection élitiste ; virilisation de l'éducation ; fin de l'influence politique et syndicale de la gauche enseignante ; retour des valeurs morales traditionalistes.

Les secrétaires d'État ou ministres qui se succèdent de 1940 à 1944 portent de manière plus ou moins assumée cette politique réactionnaire : l'épuration des instituteurs, la liberté d'enseigner aux congrégations religieuses, la fermeture des Écoles normales ou les mesures antisémites dans l'Enseignement scolaire et universitaire. Abel Bonnard, journaliste, écrivain, académicien et dernier ministre de l'Éducation nationale de l'État français, est proche des milieux d'extrême-droite dans les années 1930. Après la défaite, il fréquente les salons de l'occupant allemand et les collaborationnistes français. Devenu ministre en avril 1942, il applique la politique de collaboration et d'exclusion de l'État français, concrétisant le rapprochement avec l'Allemagne nazie et renforçant encore les mesures antisémites dans l'Enseignement scolaire et universitaire.

L'EMBRIGADEMENT ET LE CONTRÔLE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

S'il vante la force de la Jeunesse et déploie des moyens considérables pour s'attirer ses faveurs, le régime de Vichy se méfie aussi de ses réactions. Les élèves doivent donc être encadrés et surveillés.

Dès la rentrée 1940, une intense propagande est organisée à destination de l'École. Les écoliers sont ainsi invités à écrire au Maréchal ou à lui adresser un dessin. Des réponses préparées à l'avance et des prix sont prévus. L'année suivante, les élèves doivent décorer leur salle de classe afin d'honorer de grandes figures de l'histoire de France, dont le maréchal Pétain.

En 1941, il est décidé que le drapeau français doit être hissé dans les établissements scolaires deux fois par semaine : le lundi matin, avant la première classe et le samedi après-midi, après la dernière classe. Le portrait du Maréchal doit être affiché au-dessus du bureau de l'instituteur. Les élèves doivent apprendre *Maréchal, nous voilà*, devenu l'hymne officiel de l'État français. Il doit être chanté tous les jours.

Le 13 octobre 1941, le maréchal Pétain prononce un discours à l'attention de la Jeunesse scolaire à l'école de Périgny dans l'Allier. Ce discours, diffusé dans toutes les écoles de France, est retranscrit sur une immense affiche qui doit être accrochée aux murs des salles de classe. L'abécédaire réalisé par les services de propagande de l'État français fait de l'événement l'illustration de la lettre L pour Leçon.

Des mesures équivalentes sont prises dans l'Enseignement secondaire. Les professeurs sont incités à venir avec leurs élèves voir les expositions de propagande présentées à Paris puis dans les grandes villes de province. Celle sur *Le Bolchevisme contre l'Europe* est visitée par 6 200 élèves parisiens. Des consignes de vigilance et de rigueur sont prudemment adressés par les recteurs et les inspecteurs d'académies aux chefs d'établissements. Les élèves au comportement récalcitrant ou déviant doivent être repérés et sanctionnés si nécessaire.

Une attention particulière est accordée au sport en général et au sport scolaire en particulier. La culture du corps fort, et d'abord viril, est opposée à la faiblesse supposée de la culture livresque, « conseillère de la paresse » selon le maréchal Pétain. L'État français tente d'imposer neuf heures de pratiques sportives par semaine dans l'Enseignement primaire et secondaire mais, dès 1942, la dégradation de l'état de santé des jeunes conduit à revoir à la baisse les ambitions.



Abécédaire [dit du Maréchal], Bureau de documentation du Chef de l'État, non daté
Musée de la Résistance nationale

► L'École privée confessionnelle favorisée par Vichy

Dans son souci d'obtenir le soutien de l'Église catholique, l'État français se montre bienveillant face aux demandes qu'elle n'a cessé de formuler dans le domaine de l'École. La loi du 3 septembre 1940 abroge celle du 7 juillet 1904 supprimant l'enseignement congrégationniste. La loi du 23 octobre 1940 introduit l'enseignement des « devoirs envers Dieu » dans les programmes des écoles primaires et primaires supérieures. La loi du 6 janvier 1941 introduit l'instruction religieuse à titre optionnel dans l'Enseignement public. Elle autorise également les communes à subventionner les écoles privées confessionnelles, presque toutes catholiques. Un décret de février 1941 étend l'attribution des bourses nationales aux élèves fréquentant les écoles privées.

Si la hiérarchie de l'Église de France accorde sa confiance au régime de Vichy et à son chef, elle cherche d'abord à préserver ses intérêts, d'autant que demeurent au sein de l'État français des partisans d'une certaine forme de laïcité. La loi du 10 mars 1941 remplace l'enseignement des devoirs envers Dieu par un enseignement des valeurs spirituelles, du respect de la pensée d'autrui et des croyances religieuses. Elle n'autorise l'instruction religieuse, facultative, qu'en dehors des établissements scolaires publics.

Malgré ces limites, l'ensemble des mesures prises va clairement dans le sens d'un soutien à l'École privée confessionnelle, au détriment de l'École publique. La loi du 2 novembre 1941 autorise ainsi les écoles primaires privées à recevoir des subventions départementales et annule onze textes précédents encadrant l'Enseignement privé. Les subventions en faveur des écoles privées ne cessent d'augmenter jusqu'en 1944, auxquelles s'ajoutent les passe-droits accordés par les préfets.

► Le sort des élèves et étudiants juifs

Les étudiants juifs restent théoriquement acceptés à l'Université mais des quotas sont imposés dès 1940, ce qui les exclut en pratique de certaines filières pourtant très prisées. Les écoliers, les collégiens et les lycéens juifs peuvent tous continuer à fréquenter les établissements scolaires. L'instauration en juin 1942 du port de l'étoile jaune en zone nord fragilise cependant la situation des élèves juifs en les désignant ostensiblement à tous les antisémites. Au début 1943, un recensement demandé à l'Inspection générale de l'Éducation nationale totalise 6 100 élèves juifs à Paris et 800 dans les communes de banlieue. Dans les autres départements, les chiffres sont encore plus faibles. Plusieurs milliers d'enfants scolarisés ont déjà été arrêtés et déportés suite aux rafles de l'été 1942.

En Algérie, la politique antisémite de l'État français est plus radicale qu'en métropole. Dès octobre 1940, l'abrogation du décret Crémieux qui garantissait la citoyenneté française aux Juifs algériens les transforment en étrangers. Dès la rentrée 1940, la quasi-totalité des enseignants juifs algériens est révoquée. À la rentrée 1941, un *numerus clausus* limitant le nombre d'élèves juifs est appliqué dans les lycées. Le 1^{er} janvier 1942, il est étendu aux écoles élémentaires primaires : 18 500 des 25 000 enfants juifs scolarisés sont expulsés par étapes des établissements scolaires d'Algérie.

DE L'ÉCOLE À LA RÉSISTANCE. LES ENSEIGNANTS

DU REFUS À LA DÉSOBÉISSANCE

Les enseignants de l'École publique des années 1940-1944 sont presque en totalité des fonctionnaires recrutés par la Troisième République, portés par un sens aigu de l'État et de leur mission. Les ministres, les recteurs et les inspecteurs attendent le plus grand respect des personnels formés à appliquer les directives et les programmes officiels. Les enseignants de l'École privée sont soumis à la même pesanteur hiérarchique.

Comme pour l'ensemble de la population, la défaite et les débuts de l'Occupation sèment le désarroi. Immédiatement, le maréchal Pétain s'est placé dans une posture d'autorité, réclamant des fonctionnaires une obéissance absolue. Cependant, les premières mesures contre l'École de la Troisième République et les sanctions contre les personnels désignés comme des opposants potentiels du nouveau régime, puis la politique de collaboration, amènent nombre d'enseignants à prendre, plus ou moins rapidement, la voie de la désobéissance.

CONTRE LA POLITIQUE ET LA PROPAGANDE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

La plupart de ceux tentés par la dissidence ont agi au sein de leur établissement scolaire. Le souci de protéger les enfants des affres de la guerre, de faire de la classe un espace et un moment préservés, entre d'abord en contradiction avec l'envie de susciter le refus de l'« Ordre nouveau », si contraire aux principes défendus par l'École républicaine. Mais l'omniprésence de la propagande de l'État français en direction des établissements scolaires, notamment le culte du maréchal Pétain, et les injonctions lancées par les autorités de l'Éducation nationale pour la valoriser et la diffuser, contraires à la neutralité constitutive de l'École laïque, facilitent le passage à l'acte de beaucoup d'enseignants.

Pour autant, les manifestations d'insoumission sont rarement frontales et il s'agit souvent d'abord de « faire quelque chose », là où l'on est, modestement. Le manque de volonté ou d'enthousiasme dans l'application des demandes officielles (chanter *Maréchal, nous voilà*, modifier le contenu des programmes, supprimer certaines pages dans des manuels, etc.) sont des postures que les élèves, notamment les plus âgés, sont capables d'interpréter. Les allusions, explicites ou non, introduites dans les cours et les exercices sont une autre façon pour les enseignants de faire connaître leurs sentiments et leurs opinions en limitant les risques de sanctions.

D'autres enseignants adoptent une approche plus directe. Connaissant bien leurs élèves, ils repèrent les plus à mêmes de partager leur indignation ou leur envie d'agir. Dans le Secondaire, où les élèves sont plus âgés, des professeurs mobilisent les jeunes les plus entreprenants et constituent des groupes plus ou moins informels, actifs dans l'établissement ou en dehors.

De manière générale, le développement d'une forme ou d'une autre de résistance à l'École ne peut se faire, pas à pas, qu'avec le soutien plus ou moins conscient et bienveillant de la communauté scolaire. Proposer une parole libre, contester des décisions, créer la perturbation dans le fonctionnement attendu par les autorités ne peut durer sans la compréhension du chef d'établissement, des personnels enseignants ou non, des élèves, des parents, voire du village tout entier dans les plus petites communes où tout se sait.

Toutefois, les instituteurs ou les professeurs ne sont pas à l'abri d'une dénonciation d'un élève ou d'un parent maréchaliste ou collaborationniste. Le signalement peut aussi provenir d'un chef d'établissement soucieux de plaire à sa hiérarchie ou d'un collègue favorable au nouveau pouvoir.

■ EDMOND LABLÉNIE

(1907-1993)

Élève au lycée Janson-de-Sailly à Paris, François Perrot prend très tôt conscience par ses lectures du danger du nazisme. Réfugié dans le Lot avec sa famille, il entend l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 et pense le rejoindre à Londres. Dès octobre 1940, à Gap (Hautes-Alpes), où il poursuit ses études, il monte un groupe de résistance avec des camarades de lycée et commence à coller des papillons et écrire des slogans gaullistes sur les murs et les monuments de la ville. En mars 1941, il tente de rallier la France libre avec trois camarades. Les quatre jeunes sont arrêtés par la police française à Marseille. Libérés, ils passent en conseil de discipline. François Perrot est exclu définitivement.

De retour à Paris, il intègre le lycée Henri IV et prend contact avec le groupe du Front national étudiant (FNE). Entré à l'École libre des sciences politiques, il distribue avec ses camarades des tracts et des journaux clandestins. En décembre 1942, il participe au chahut organisé lors de l'inauguration d'une chaire d'histoire du judaïsme à La Sorbonne.

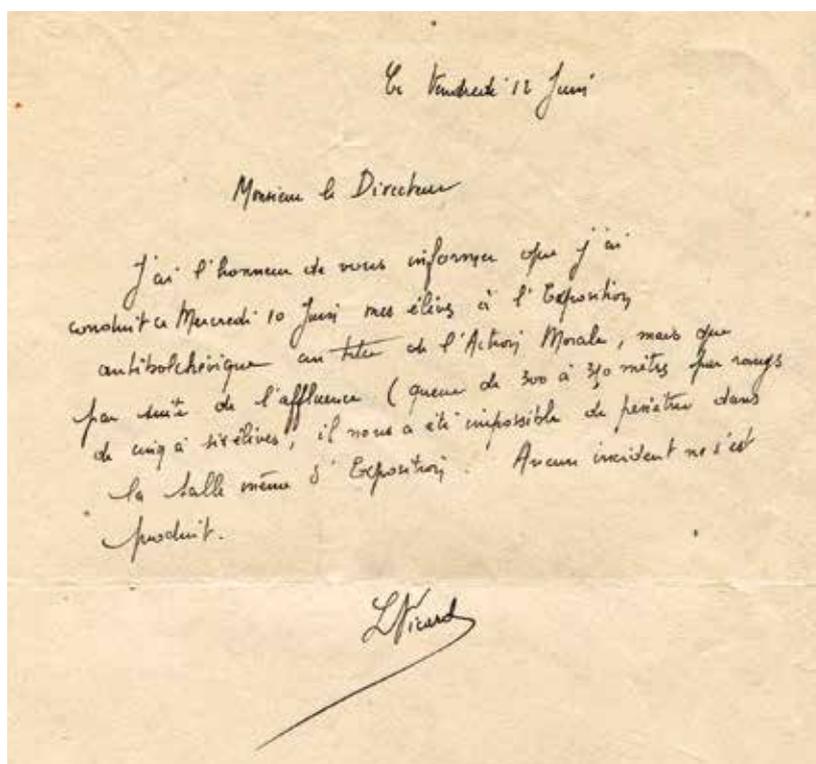
L'appartement qu'il occupe avec sa sœur, elle-même membre du FNE du lycée Fénelon, devient un lieu de réunion et de planque. En mars 1943, deux jeunes hébergés dans l'appartement s'avèrent être des agents infiltrés. François et sa sœur sont arrêtés par la Gestapo. Incarcéré à la prison de Fresnes, François est transféré au camp de Compiègne et déporté au camp de Buchenwald le 17 septembre 1943.

Transféré à Flossenbürg, il est libéré par les Américains le 23 avril 1945. Il rentre en France le 16 mai.

PARTICIPER À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

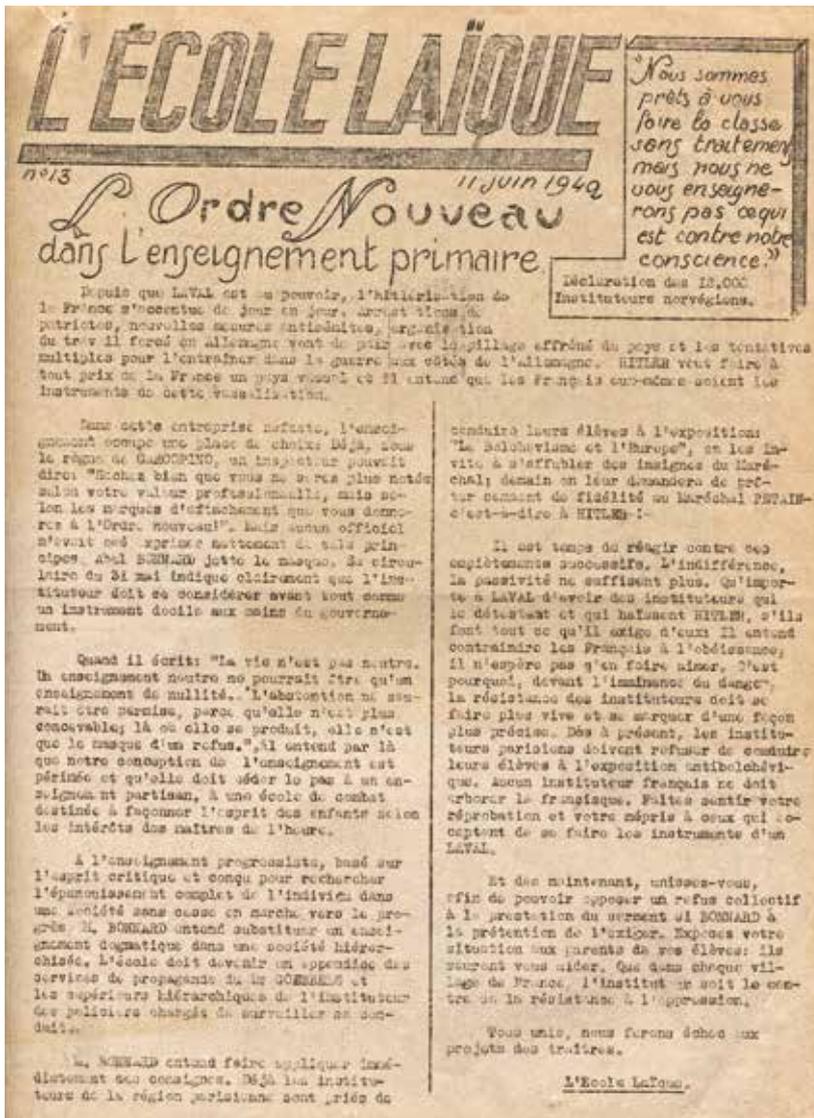
L'évolution de la situation en France, notamment à partir de 1942, conduit les enseignants qui veulent agir à envisager leur engagement en dehors de leur milieu professionnel, sans obligatoirement rompre avec lui. Ces enseignants mettent à profit leur connaissance du milieu dans lequel ils exercent leur métier et dans lequel ils vivent, ainsi que leurs aptitudes à la fois intellectuelles et pratiques, indispensables pour organiser l'action. Les instituteurs secrétaires de mairie occupent des places particulièrement stratégiques de par leur relation privilégiée avec la population. Parmi tous ces enseignants qui décident de franchir le pas, quelques figures se distinguent, tels les instituteurs Georges Guingouin et Edmond Proust ou les professeurs Raymond Burgard et Lucie Aubrac.

Leurs itinéraires sont exceptionnels, mais de nombreux enseignants ont connu un cheminement personnel comparable. Beaucoup ont fini par rejoindre la Résistance, plus ou moins rapidement en fonction des opportunités, dans des organisations ayant un lien plus ou moins lointain avec leur milieu professionnel d'origine. Ils sont souvent sur-représentés par rapport à leur place réelle dans la population. Au sein de Libération-Nord, mouvement fondé par des syndicalistes et des socialistes, les enseignants représentent 45% des membres issus de la SFIO (20% d'instituteurs, 25% de professeurs). Les enseignants représentent 29% des effectifs des Mouvements unis de la Résistance (13% d'instituteurs, 16% de professeurs).



Rapport adressé par un professeur d'un lycée parisien suite à la demande de l'inspection d'emmener les élèves voir l'exposition *Le Bolchevisme contre l'Europe*, juin 1942
Musée de la Résistance nationale

Le professeur informe son directeur que « par suite de l'affluence (queue de 300 à 350 mètres par rangs de cinq à six élèves) il nous a été impossible de pénétrer dans la salle même de l'Exposition ». Il précise avec un brin d'ironie : « Aucun incident ne s'est produit. »



L'École laïque, n° 13, 11 juin 1942
Musée de la Résistance nationale

GEORGES LAPIERRE

(1886-1945)

Directeur d'école à Paris, secrétaire général du SNI, membre de la SFIO et militant antifasciste, Georges Lapierre participe à la mobilisation en faveur du professeur Langevin et à la manifestation du 11 novembre 1940. Il est révoqué pour son engagement dans la franc-maçonnerie, mis à la retraite d'office, et s'installe dans l'Aube, où il est né.

Refusant de rester inactif, il se rapproche, à la fin de 1941, de l'Organisation civile et militaire (OCM). En avril 1942, au domicile de son ami Pierre Brossolette, il rencontre le colonel Rémy, animateur de la Confrérie Notre-Dame (CND), soucieux de nouer des relations avec le milieu enseignant.

Georges Lapierre engage alors le réseau des militants du SNI dans une lutte qui n'est plus de nature syndicale. Il s'agit de profiter de l'implantation locale des instituteurs afin d'obtenir des renseignements de nature militaire (mouvements des troupes, nombre de soldats, de divisions, plans des bases) et de les transmettre au BCRA de la France libre. Malgré les obstacles, des contacts avec des instituteurs sont établis à la fin de 1942 dans de nombreux départements de la zone occupée. Les instituteurs recrutés sont souvent rattachés à la CND, à l'OCM ou à Libération-Nord. Ils ont fréquemment un rôle d'organisateur de la Résistance locale.

Georges Lapierre est arrêté sur dénonciation d'un collègue en mars 1943. Interné à Fresnes, il est déporté en septembre 1943 au camp de Sachsenhausen, via celui de Neue Bremm. Il est transféré au camp de Natzweiler puis à celui de Dachau, où il meurt du typhus le 4 février 1945.

EDMOND PROUST

(1894 -1956)

Fils d'un cultivateur et d'une ménagère, Edmond Proust entre à l'École normale de Parthenay (Deux-Sèvres) en 1912 avant d'être mobilisé en 1914. Blessé en 1915, il termine la guerre avec le grade de sous-lieutenant et la croix de guerre avec palme. En 1919, il devient instituteur dans les Deux-Sèvres. Militant radical-socialiste, partisan du Front populaire, il participe à la fondation de la Mutuelle assurance automobile des instituteurs de France (MAAIF, future MAIF) en 1934 et en devient le premier président. Mobilisé en 1939 comme capitaine, il est fait prisonnier en juin 1940. Il est libéré en août 1941 et retrouve son poste de président de la MAAIF. Dès 1942, il contribue à la création

d'un petit groupe de résistants dans le milieu enseignant et mutualiste dans les Deux-Sèvres. En mai 1943, le groupe se rapproche de l'Organisation civile et militaire (OCM). Edmond Proust devient rapidement le chef de l'OCM au niveau départemental. Il dirige ensuite l'Armée secrète (AS) après l'unification de l'OCM et de Libération-Nord, au niveau des Deux-Sèvres puis de la région B. À l'été 1944, il commande les FFI des Deux-Sèvres et contribue à la libération du département. Par la suite, il participe à la réduction de la poche de La Rochelle puis à l'occupation de l'Allemagne. À la fin de la guerre, il reprend son métier d'instituteur tout en continuant ses activités à la MAAIF. En 1947, au congrès de Lyon de la MAAIF, il lance la CAMIF.

DE L'ÉCOLE À LA RÉSISTANCE. LES ÉLÈVES

DES SITUATIONS DIVERSES

Les élèves ne vivent pas la période de la guerre de la même manière, selon l'âge qu'ils ont entre 1939 et 1945, selon leur situation familiale et selon l'endroit où ils habitent. Les élèves les plus jeunes sont moins à même de prendre conscience de la situation et sont davantage que leurs aînés sous l'influence des adultes qui cherchent avant tout à les protéger des conséquences de la guerre. Les plus âgés peuvent se sentir davantage impliqués en soutenant de manière tacite ou active les adultes qui s'opposent, ou bien passer eux-mêmes à l'action.

Le milieu familial peut favoriser le développement d'un esprit contestataire ou rebelle, comme il peut aussi inciter, plus ou moins fortement, à l'obéissance. Dans les familles engagées dans la résistance ou menacées par la répression ou la persécution, la consigne est souvent donnée aux enfants de ne pas se faire remarquer et de faire preuve de la plus grande prudence.

Le lieu de résidence est aussi un déterminant important. La présence ou non de l'occupant allemand, la domiciliation en zone nord ou en zone sud, avant ou après novembre 1942, dans un village ou dans une ville petite, moyenne ou grande, influent sur la manière dont la guerre est vécue et sur le quotidien des élèves.

DU REFUS À LA CONTESTATION

La première forme de résistance est souvent la complicité, individuelle ou collective, affichée envers l'instituteur ou le professeur qui manifeste de manière suffisamment explicite son désaccord ou son refus. Quel que soit leur âge, les élèves en mesure de saisir les allusions ou les commentaires se prennent au jeu. Ils se réjouissent des remarques ou les anticipent parfois, attendant en retour l'approbation de l'enseignant.

Une classe peut montrer son soutien à un enseignant sanctionné pour ses actes, en manifestant sa désapprobation publiquement. Des rassemblements revendicatifs peuvent être organisés dans l'établissement ou en dehors, des démarches peuvent être entreprises auprès de l'administration de l'Éducation nationale, parfois avec l'appui des familles. Ces cas restent rares cependant, car les risques pris sont importants.



Papillon du Front patriotique de la Jeunesse appelant à manifester à Paris le 11 novembre 1943
Musée de la Résistance nationale

► Les manifestations du 11 novembre 1940

Les Allemands ont interdit la commémoration du 11-Novembre en zone occupée. À Paris, la police et le rectorat sont informés de rumeurs de manifestation de lycéens et d'étudiants place de l'Étoile. Si un appel à la mobilisation est lancé par la France libre à la BBC, si des tracts rédigés par de jeunes militants communistes sont distribués, la manifestation a un caractère très spontané. Des groupes plus ou moins nombreux convergent de toute part vers les Champs-Élysées et la place de l'Étoile et se dispersent en fonction des interventions des forces de police. Débordée par le nombre de manifestants, les autorités allemandes font intervenir la troupe. Plusieurs dizaines de jeunes manifestants sont interpellés et gardés à vue pendant plusieurs jours avant d'être libérés. À Nantes, des étudiants et des lycéens défient les autorités et se rassemblent au Jardin des Plantes, devant le monument aux morts. Deux d'entre eux parviennent à monter au sommet de la cathédrale pour y accrocher un drapeau tricolore, interdit en zone occupée. D'autres manifestations ont lieu un peu partout en France, notamment en zone sud. Ce sera le cas tous les 11 novembre, jusqu'à la Libération.

Des élèves, garçons ou filles, peuvent aussi défier les instituteurs ou les professeurs, hommes ou femmes, qui leur semblent trop complaisants avec l'Occupant ou trop dévoués à l'État français et au maréchal Pétain. Souvent, c'est l'École même, en tant qu'institution, qui est contestée pour s'être trop compromise. Évidemment, tous les élèves ne partagent pas l'opinion des contestataires, certains même s'opposent à eux, y compris physiquement.

Les manifestations d'opposition peuvent être individuelles comme collectives. Les élèves, quels que soit leur âge, ne manquent ni d'imagination ni de créativité pour mettre en difficulté les adultes qui voudraient les contraindre et les contrôler. Les parents des récalcitrants sont convoqués, mais les chefs d'établissement ont parfois du mal à cacher une certaine forme de bienveillance. Le conseil de discrétion remplace souvent le conseil de discipline.

De 1940 à 1944, l'Angleterre puis les Alliés, Churchill puis de Gaulle, mais aussi Staline et l'URSS, font leur entrée dans les établissements scolaires. La campagne des V initiée par la radio britannique rencontre un réel succès scolaires au printemps 1941. Les rapports d'incidents se multiplient, ce qui conduit à des mises en garde de la part des autorités d'occupation et des demandes de sanctions sévères de la part des autorités françaises.

RÉSISTER EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Les lycéens et les étudiants les plus engagés ne peuvent se satisfaire d'actions limitées aux établissements scolaires ou universitaires. Face au durcissement de l'Occupation et à l'intensification de la Collaboration, ils considèrent que les chahuts, les rassemblements protestataires, les distributions de tracts ou de journaux ne suffisent plus.

Certains lycéens et étudiants s'organisent pour développer leur propre action, comme les Volontaires de la Liberté. D'autres se rapprochent des organisations de résistance déjà constituées et intègrent les premières organisations de jeunesse de la Résistance, le plus souvent rattachées à un mouvement. Ces jeunes intellectuels, perçus comme tels, s'engagent avec d'autres jeunes, manuels pour la plupart, qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de fréquenter dans d'autres circonstances. Cette sociabilité se transforme en fraternité : chacun se découvre et apprend à connaître l'autre, surmontant les stéréotypes socio-culturels.

Certains de ces lycéens et étudiants se retrouvent en situation de passer à la lutte armée, sans expérience. Des adultes, parfois à peine plus âgés qu'eux mais qui ont fait leur service militaire ou connu l'expérience de la guerre, les forment au maniement des armes. Ces lycéens et étudiants finissent par franchir le pas au sein des premiers groupes armés de la Résistance communiste en 1941-1942 ou au sein des maquis en 1943-1944, après la mise en place du Service du Travail obligatoire. Pour ces jeunes, c'est une rupture morale et un saut dans un monde totalement étranger, ce que Philippe Viannay, l'étudiant en philosophie devenu animateur du mouvement et du journal Défense de la France, résumera dans le titre de son éditorial du 15 mars 1944 : « Le devoir de tuer ».

Si, dans un premier temps, les étudiants et lycéens s'efforcent de poursuivre leurs études en parallèle avec leurs activités résistantes, la priorité est à l'action et la clandestinité s'impose. Il sera toujours temps de reprendre des études après la victoire. Beaucoup, fusillés, morts en déportation ou tombés dans les combats pour la libération, n'en auront pas la possibilité.

FRANÇOIS PERROT

(1921-2016)

Élève au lycée Janson-de-Sailly à Paris, François Perrot prend très tôt conscience par ses lectures du danger du nazisme. Réfugié dans le Lot avec sa famille, il entend l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 et pense le rejoindre à Londres. Dès octobre 1940, à Gap (Hautes-Alpes), où il poursuit ses études, il monte un groupe de résistance avec des camarades de lycée et commence à coller des papillons et écrire des slogans gaullistes sur les murs et les monuments de la ville. En mars 1941, il tente de rallier la France libre avec trois camarades. Les quatre jeunes sont arrêtés par la police française à Marseille. Libérés, ils passent en conseil de discipline. François Perrot est exclu définitivement.

De retour à Paris, il intègre le lycée Henri IV et prend contact avec le groupe du Front national étudiant (FNE). Entré à l'École libre des sciences politiques, il distribue avec ses camarades des tracts et des journaux clandestins. En décembre 1942, il participe au chahut organisé lors de l'inauguration d'une chaire d'histoire du judaïsme à La Sorbonne.

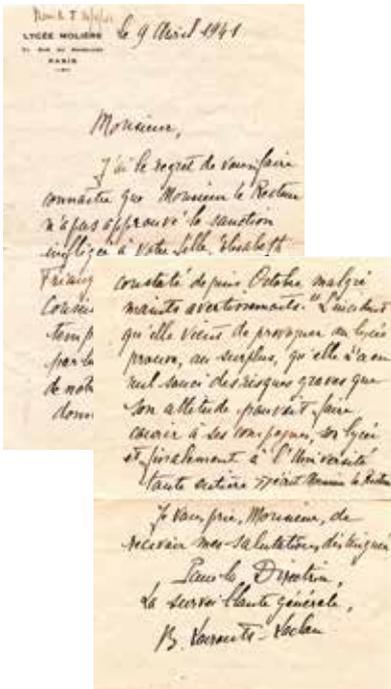
L'appartement qu'il occupe avec sa sœur, elle-même membre du FNE du lycée Fénelon, devient un lieu de réunion et de planque. En mars 1943, deux jeunes hébergés dans l'appartement s'avèrent être des agents infiltrés. François et sa sœur sont arrêtés par la Gestapo. Incarcéré à la prison de Fresnes, François est transféré au camp de Compiègne et déporté au camp de Buchenwald le 17 septembre 1943.

Transféré à Flossenbürg, il est libéré par les Américains le 23 avril 1945. Il rentre en Allemagne le 16 mai.

BRIGITTE FRIANG

(1924-2011)

Née à Paris dans une famille aisée, Elisabeth Friang fait ses études aux lycées Janson-de-Sailly puis Molière. Dès la rentrée scolaire 1940, elle manifeste son refus de la défaite et multiplie les gestes patriotiques et les actes d'insoumission, ce qui lui vaut d'être exclue du lycée Molière. Poursuivant ses études, elle rejoint le Bureau des opérations aériennes. Elle prend le pseudonyme de Brigitte. Elle organise des atterrissages et décollages d'avions et des parachutages d'armes, notamment dans l'Ouest. En mars 1944, elle est associée à la préparation d'un plan d'évasion de Pierre Brossolette, interné à la prison de Rennes. Arrêtée sur trahison, grièvement blessée, brutalement interrogée, elle est déportée au camp de Ravensbrück. Elle revient en 1945.



Lettre d'exclusion de Brigitte Friang, 9 avril 1941

Musée de la Résistance nationale



Photographie anthropométrique de Thomas Elek, peu après son arrestation, 22 novembre 1943

Archives de la Préfecture de Police de Paris
Droits réservés

THOMAS ELEK

(1924-1944)

Né en Hongrie, Thomas Elek arrive en France en 1930 avec ses parents, membres du Parti communiste hongrois. En 1940, sa mère tient un restaurant fréquenté par des étudiants de La Sorbonne liés au réseau de résistance du Musée de l'Homme. Dès 1941, le restaurant sert de cache d'armes. Thomas, jeune lycéen, a ses premiers contacts avec la Résistance. Poursuivant ses études au lycée Louis-le-Grand, il subit l'antisémitisme de certains élèves et répond à l'insulte par les coups. À la fin de l'année scolaire 1941-1942, il arrête ses études et entre dans la clandestinité au sein des FTP-MOI. En 1943, il devient l'adjoint technique de Joseph Boczor, chef du détachement des dérailleurs des FTP-MOI. Il participe à de nombreuses actions visant les lignes ferroviaires.

Arrêté par des Français le 21 novembre 1943, il est livré aux Allemands. Emprisonné à Fresnes et torturé, il est condamné à mort le 18 février 1944 et fusillé au Mont-Valérien le 21 février, avec 21 autres membres des FTP-MOI. Son portrait figure sur l'Affiche rouge avec la mention « ELEK, Juif hongrois, 8 déraillements ».

Les étudiants de Défense de la France

Durant l'hiver 1940-1941, des étudiants de La Sorbonne réfléchissent à la manière dont ils pourraient faire quelque chose pour s'opposer à l'Occupant. Philippe Viannay, étudiant en Philosophie, se lie à Robert Salmon, qui prépare le concours d'entrée à l'École normale supérieure, et à Hélène Mordkovitch, bibliothécaire du laboratoire de Géographie physique. Charlotte Nadel, étudiante et collègue d'Hélène Mordkovitch, les rejoint rapidement.

Jusqu'à l'été 1941, ce premier groupe rallie autour de lui des étudiantes et des étudiants de La Sorbonne, de l'École normale supérieure et de l'École des Sciences politiques. Parmi ces ralliés figurent Jacqueline Pardon et Geneviève de Gaulle, la nièce du Général, qui illustrent la forte présence des femmes dans ce mouvement. En août 1941, le mouvement est en mesure de sortir le premier numéro du journal qui porte son nom, une simple feuille ronéotypée. Rapidement, avec l'aide d'imprimeurs et d'industriels bienveillants, Défense de la France fait paraître un journal qui rivalise techniquement avec ceux de la presse légale. Le numéro daté du 15 janvier 1944 est tiré à 450 000 exemplaires.



Défense de la France, n° 1, 15 août 1941

Musée de la Résistance nationale

LA FRANCE LIBRE ET L'ÉCOLE

■ JEANNE BOHEC (1919-2010)

Étudiante en mathématiques à Angers en 1939, elle devient aide-chimiste à la poudrerie de Brest en mars 1940. Le 18 juin 1940, alors que les troupes allemandes entrent dans Brest et sans avoir entendu l'appel le général de Gaulle, elle part pour l'Angleterre. En juin 1941, elle signe son engagement dans les Forces françaises libres au sein du Corps des Volontaires françaises. D'abord secrétaire, elle intègre ensuite comme chimiste le laboratoire de recherches sur les techniques de sabotage. Impatiente d'agir, elle entre au Bureau central de Renseignement et d'Action (BCRA) et suit les formations au sabotage. Elle est désignée comme instructeur sabotage pour la région M3 (Bretagne) et est parachutée près d'Alençon en février 1944. Devenue la « plastiqueuse à bicyclette », elle parcourt tous les départements bretons et forme de nombreux saboteurs. Elle participe aux combats du maquis de Saint-Marcel ainsi qu'à ceux pour la libération de Quimper au début d'août 1944. Après la guerre, elle reprend ses études et devient professeur de mathématiques à Paris.

Dès juin 1940, des hommes et des femmes, plus lucides ou plus téméraires que les autres Français, décident de rejoindre le général de Gaulle. Parmi les premiers à se rallier à ce qui va devenir la France libre figurent des enseignants et des étudiants.

Il est plus facile pour les étudiants de quitter la France à un moment où pour eux tout est encore à construire. La rupture est plus difficile pour les enseignants qui ont une vie professionnelle et familiale en France.

Le ralliement d'universitaires est un atout pour la France libre et sa légitimité. Malheureusement, les ralliés sont peu nombreux et beaucoup choisissent de partir aux États-Unis plutôt que de rester auprès d'un général dont l'avenir politique semble très incertain. Ceux qui restent occupent rapidement des places importantes dans l'organigramme de la France libre.

Le ralliement d'étudiants est aussi perçu comme une opportunité. Dès l'automne 1940, la France libre met en place une structure pour permettre aux jeunes recrues titulaires du baccalauréat d'accéder au corps des officiers, en acquérant les compétences théoriques et pratiques indispensables avant d'être versés, comme aspirants, dans les unités combattantes. En février 1941, l'École des cadets de la France libre est officiellement ouverte. Jusqu'en 1944, plus de 260 élèves passent par l'École des cadets ; 80 % sont promus aspirants ; 20 % sont déclarés « morts pour la France » à l'issue du conflit.

Pendant toute l'Occupation, des lycéens, des étudiants, des instituteurs, des professeurs tenteront de rejoindre la France libre puis la France combattante, par des voies plus ou moins directes.

■ HENRI LAUGIER (1888-1973)

Fils d'instituteur, il devient professeur de Physiologie à La Sorbonne. Lors du Front populaire, il contribue à la création de nombreuses institutions d'ampleur nationale, comme le Palais de la Découverte, l'Institut national d'Orientation professionnelle, et le Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) dont il est le premier directeur. Il est le chef de cabinet du dernier ministre de l'Éducation nationale de la Troisième République. Il rejoint l'Angleterre le 18 juin 1940 en compagnie d'autres savants français. Il reprend une carrière univer-

sitaire au Canada et se rapproche de la France Libre en 1942. Il prend la direction du comité « France for ever », une machine de propagande efficace qui vise à soutenir la France Libre et à réduire l'influence des cercles antigauillistes aux États-Unis. Nommé recteur de l'université d'Alger en 1943, il abroge les mesures du régime de Vichy et participe activement à la vie politique et intellectuelle algérienne. De 1947 à 1952, il est le premier secrétaire général adjoint français de l'ONU et joue un rôle déterminant dans l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

FRANÇOIS JACOB

(1920-2013)

Né à Nancy dans une famille juive, élève au lycée Carnot à Paris, il entre à la faculté de Médecine de Paris pour devenir chirurgien. Il interrompt ses études en juin 1940 pour rejoindre la France libre. Il devient officier du service de Santé des armées, combat en Afrique puis en Normandie avec la 2^e DB. Grièvement blessé, il reste dix mois à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris.

Nommé à titre exceptionnel médecin-lieutenant en 1944, il reprend ses études de Médecine et soutient sa thèse en 1947, puis une seconde en Biologie en 1957. Ne pouvant devenir chirurgien du fait de ses blessures, il se tourne vers la recherche. Ses travaux sur l'ADN et l'ARN lui valent d'obtenir le prix Nobel de Médecine en 1965.

PIERRE LEFRANC

(1922-2012)

Étudiant à l'École libre des Sciences politiques et partisan du général de Gaulle, Pierre Lefranc participe à la manifestation du 11 novembre 1940 à Paris. Blessé et arrêté, il est emprisonné à La Santé puis à Fresnes. Libéré après six mois de détention, il passe en zone sud, poursuit ses études à la faculté de Droit de Montpellier et contribue à la fondation du mouvement Liberté. Il fréquente l'École des cadres d'Uriage destinés à former les chefs des Chantiers de la Jeunesse française mis en place par l'État français. Il décide de rejoindre la France libre par l'Espagne. Arrêté par les Espagnols, il est détenu de novembre 1942 à mai 1943 dans le camp de Miranda, avant d'être libéré, de rencontrer le général de Gaulle à Gibraltar et de gagner Londres.

Il intègre l'École des cadets de la France libre et est affecté en juin 1944 au BCRA. Le 25 août, il est parachuté dans l'Indre et participe aux combats de la Libération. Après un retour à Londres, il termine la guerre dans le service de presse de la 1^{re} armée française.

Après la guerre, il devient secrétaire national aux Jeunes et aux Étudiants du Rassemblement du Peuple français créé par le général de Gaulle, avant d'entamer une carrière politique marquée par la fidélité au chef de la France libre.



Couverture de la brochure *Escape from France*, publiée à Londres en 1941

Droits réservés

L'évasion de France est racontée et illustrée par les jeunes eux-mêmes. Une part du prix de vente est reversée à la France libre.

À la déclaration de guerre, Pierre et Jean-Paul Lavoix, lycéens à Douai, trouvent refuge avec leur famille à Fort-Mahon (Pas-de-Calais) où ils passent leurs vacances depuis dix ans. Ils font la connaissance de deux autres lycéens, Christian et Guy Richard.

À l'arrivée des Allemands en 1940, les quatre jeunes sont résolus à faire quelque chose. Les frères Lavoix envisagent de rejoindre l'Angleterre en canoë, qu'ils pratiquent depuis des années. Avec les frères Richard, ils préparent leur projet avec minutie afin de limiter les risques. En juillet 1941, Reynold Lefebvre, un jeune Parisien, intègre le groupe.

Le 16 septembre dans la soirée, profitant de conditions météorologiques favorables, les cinq jeunes, âgés de 15 à 19 ans, embarquent sur deux canoës, parviennent à échapper aux patrouilles terrestres et maritimes allemandes, et rallient la côte anglaise le 18 septembre au matin, après 30 heures et 150 km de traversée.

Amenés à Londres, les cinq jeunes sont interrogés par l'*Intelligence Service*. Ils donnent des informations sur les défenses côtières autour de Fort-Mahon. Le 22 septembre, ils sont présentés au général de Gaulle puis à Winston Churchill, le premier ministre britannique.

Christian Richard et Pierre Lavoix qui avaient reçu leur convocation pour le baccalauréat en France sont autorisés à le passer au lycée français de Londres et sont admis. Au début octobre, Pierre Lacroix intègre l'École des Forces navales françaises libres, les quatre autres entrent à l'École des cadets de la France libre.

Tous rejoignent une unité combattante, jusqu'à la fin de la guerre, sauf Reynold Lefebvre, devenu sous-lieutenant, tué près de Strasbourg en 1944 à l'âge de 20 ans, en protégeant le repli de ses hommes lors d'une contre-attaque allemande.

LES ORGANISATIONS DE RÉSISTANCE DES ENSEIGNANTS

La plupart des organisations enseignantes d'avant-guerre ont été démantelées par l'État français, en premier lieu le Syndicat national des Instituteurs (SNI), dissous dès août 1940. Placés sous surveillance, les anciens responsables essaient de renouer des contacts, afin de reconstituer les anciennes organisations ou d'en créer de nouvelles.

RASSEMBLER LES ENSEIGNANTS

Comme souvent dans la Résistance, la structuration se fait autour d'un journal. En novembre 1940, les intellectuels communistes Jacques Decour, Georges Politzer et Jacques Solomon lancent *L'Université libre*. L'arrestation des fondateurs en février 1941 n'interrompt pas la publication. *L'Université libre* devient l'organe du Front national universitaire qui a pour objectif de rassembler et de

mobiliser largement le monde enseignant. Jusqu'à la Libération, le journal se fait l'écho des mots d'ordre et des actions de la Résistance universitaire.

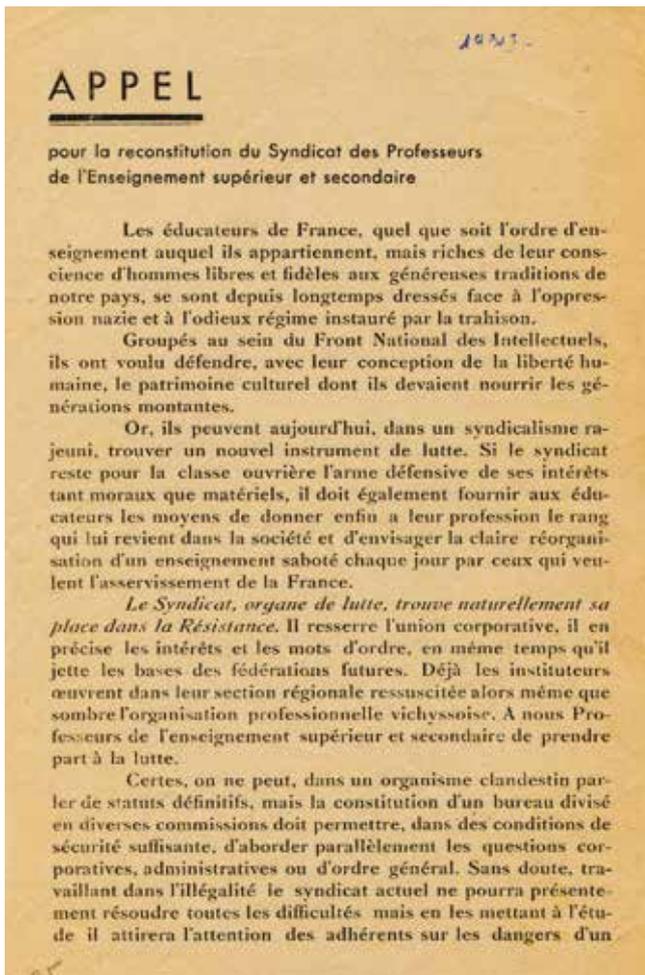
Les enseignants du Primaire et du Secondaire ne se retrouvent pas complètement dans *L'Université libre*, même si certains ont participé au lancement et au développement du journal. Fin 1940, voulant s'adresser spécifiquement à leurs collègues, un groupe d'instituteurs communistes animé par Jean Roulon rédige un « Appel aux instituteurs et institutrices de France », diffusé à 15 000 exemplaires, dans Paris et sa banlieue. En mai 1941, une nouvelle étape est franchie avec la parution du premier numéro de *L'École laïque*, qui se veut l'organe du Front national de l'Enseignement primaire. Diffusé à quelques milliers d'exemplaires, principalement en région parisienne, *L'École laïque* donne une visibilité aux revendications particulières des instituteurs et contribue à leur mobilisation. En zone sud, un processus similaire se développe autour du Comité national des Instituteurs (CNI), mais le CNI ne se dote de son organe *L'École de Bara* qu'en juillet 1944.

Les professeurs, moins nombreux et moins structurés que les instituteurs, s'associent avec ces derniers. *L'École laïque* se fait ainsi l'écho de la situation dans les lycées et les universités, même si le journal donne la place la plus importante aux revendications et aux actions des instituteurs. En 1943, un appel est lancé pour la reconstitution du Syndicat

des Professeurs de l'Enseignement supérieur et secondaire. De son côté, le Front national de l'Enseignement secondaire, animé entre autres par Edmond Lablénie, parvient à créer des comités dans les lycées de Paris et de sa banlieue, ainsi qu'en province.

VERS L'UNIFICATION ET LA LIBÉRATION

À partir de l'automne 1941, principalement en zone nord, les socialistes Georges Lapierre et René Bonissel multiplient les contacts avec les anciens militants afin de reconstituer le Syndicat national des Instituteurs. Après l'arrestation de Georges Lapierre, le socialiste Joseph Rollo prend le relais, bien qu'engagé au sein du mouvement Libération-Nord. En 1943, il rédige un « Appel aux instituteurs de France ». Lu au micro de la BBC, ce texte a un grand retentissement.



« Appel pour la reconstitution du Syndicat des Professeurs de l'Enseignement supérieur et secondaire », 1943
Musée de la Résistance nationale

PAUL VIGUEUR
(1910-1985)

En Eure-et-Loir, l'instituteur Paul Vigueur met en pratique les techniques de la pédagogie de Célestin Freinet. En 1935, il crée le premier groupe départemental d'Éducation nouvelle - doté d'une discothèque-cinémathèque - rattaché, à la fois à la Coopérative de l'Enseignement laïque (Freinet) et au Groupe français d'Éducation nouvelle. Il est un militant actif de la Ligue de l'Enseignement et plus particulièrement de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP). Il critique les positions pacifistes au sein du SNI. Ciblé pour son militantisme par l'État français, il est déplacé mais il s'évertue à renouer le contact au sein des réseaux associatifs et syndicaux qu'il fréquentait avant la défaite. En 1942, tout en continuant son activité légale, il développe l'action résistance en Eure-et-Loir et adhère au Parti communiste clandestin en 1942. Fin 1943, il bascule définitivement dans la clandestinité et participe à la reconstitution du SNI, tout en procurant de l'aide aux pourchassés avec le concours de secrétaires de mairie. Avec l'aide d'amis socialistes affiliés à Libération-Nord, il monte une imprimerie clandestine qui publie *Le Patriote d'Eure-et-Loir*. Membre du comité directeur du SNI clandestin, il participe à la libération de Paris en août 1944 : il occupe le ministère de l'Éducation nationale et reprend possession de l'immeuble de la Ligue de l'Enseignement.

Les divisions d'avant-guerre entre communistes et socialistes se retrouvent dans les organisations de la Résistance et ralentissent le mouvement d'unification des enseignants. Une réunion en mai 1943 amorce le rapprochement. Des sections locales du SNI renaissent, mais sa reconstitution n'est effective qu'en février 1944 avec la réapparition dans la clandestinité de son organe national, *L'École libératrice*, dont le tirage atteint 10 000 exemplaires en mai. Finalement, le SNI et le CNI adhèrent au Front national des Instituteurs.

À cette date, la presse de la Résistance enseignante accorde de plus en plus d'importance à la perspective de la Libération. *L'École laïque* en mars 1944 titre « Le combat est notre sauvegarde », *L'École libératrice* de juin 1944 « Les instituteurs dans l'insurrection nationale ». Le message est clair : les enseignants doivent soutenir ou participer à la lutte libératrice.



École et liberté, organe des sections reconstituées du Syndicat national des Instituteurs, n° 1, 1^{er} décembre 1943
Musée de la Résistance nationale

L'École libératrice, n° 5, juillet 1944
Musée de la Résistance nationale

TÉMOIGNAGE - L'École libératrice

Dans ma valise, mal dissimulée dans un journal collabo, il y avait ce jour-là, une liasse de la revue illégale destinée aux instituteurs, *L'École libératrice*. À la gare de Matabiau de Toulouse, contrôle. Un garde mobile s'empare de ma valise, farfouille dans mes vêtements. Le voilà qui découvre mes revues. Longuement, posément, mais sans les sortir, il les feuillette. Je me dis : « Je suis cuit, il va alerter ses collègues. » Perplexe, il relève la tête et me dévisage. Je le regarde droit dans les yeux, j'y vois un bref éclair. « Vous êtes instituteur ? » « Oui. » « Ça va, vous pouvez aller. » Et il a fermé la valise.

Marcel Merville, instituteur (1920-2004), Pontault-Combault (77)
Musée de la Résistance nationale, fonds Les inconnus de la Résistance

GINETTE CROS

(1921-2002)

Née en 1921 à Paris, Ginette Cros adhère à la branche lycéenne des Jeunesses communistes. Elle rencontre Olivier Souef qui en est l'animateur et partage son engagement.

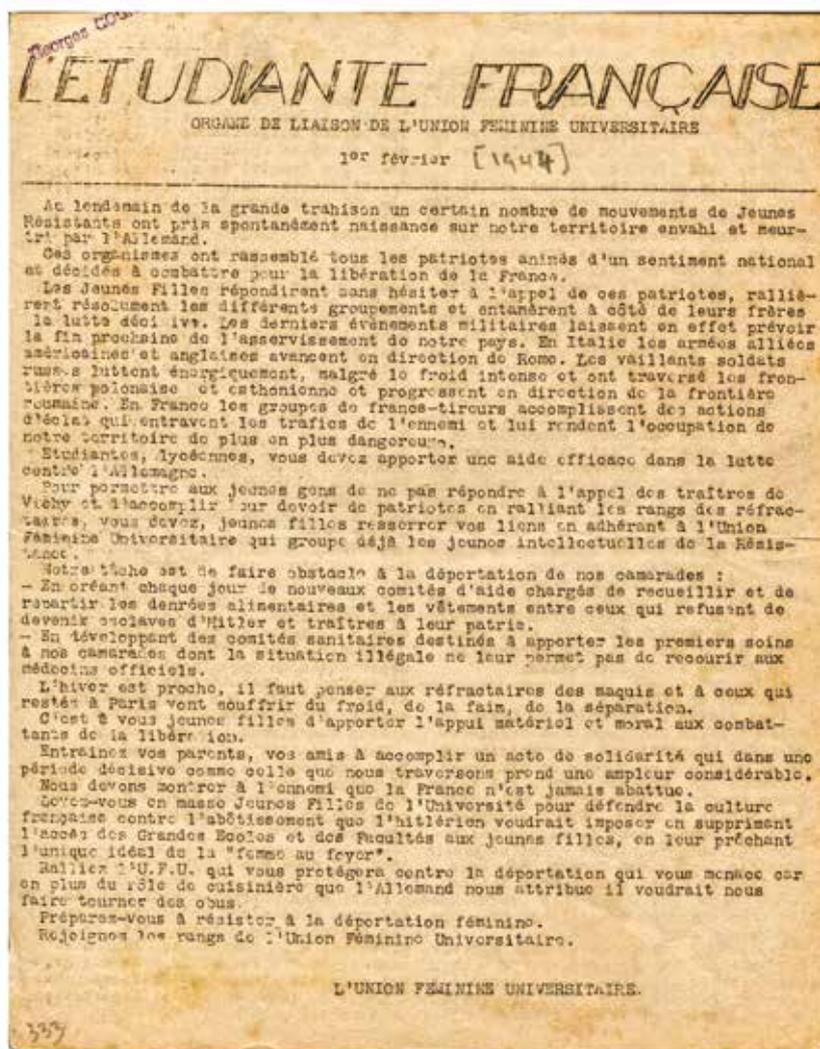
Après la rentrée 1939, elle se retrouve à Rennes avec les élèves des lycées de Paris évacués de la capitale. Les militants parisiens continuent d'agir et dénoncent une guerre impérialiste. À la rentrée 1940, Ginette Cros et Olivier Souef sont revenus à Paris. Entrés à l'université, ils s'efforcent de reconstituer dans la clandestinité l'Union des Étudiants communistes (UEC), de reprendre l'activité militante, tout en poursuivant leurs études d'histoire à La Sorbonne.

Fin novembre 1940, Ginette Cros manque d'être arrêtée, mais elle continue son action au sein de l'UEC. En septembre 1941, elle participe à la création du Front national étudiant (FNE) et entre totalement dans la clandestinité. En 1942, elle devient secrétaire du Front patriotique de la Jeunesse (FPJ) et lance le journal *Le Jeune Patriote*. À partir d'octobre 1943, elle représente le FJP au sein des Forces unies de la Jeunesse patriotique (FUJP).

En juillet 1944, elle remplace René Thuillier, secrétaire des FUJP qui vient d'être arrêté, et devient membre de la direction nationale des Jeunesses communistes. À la Libération, elle prend pendant quelques mois la direction du *Jeune Patriote* - qui devient *Vaillant* en 1945. Elle se consacre ensuite à l'enseignement et devient professeur agrégée d'histoire-géographie.

PARTICIPER À L'INSURRECTION NATIONALE

Au début 1944, beaucoup de jeunes lycéens et étudiants veulent participer à l'insurrection libératrice et rejoignent ceux de leurs camarades qui ont rallié les maquis. Le mouvement s'accroît dans les semaines qui précèdent et qui suivent le débarquement en Normandie. Malheureusement, la répression est redoutablement efficace. Le 8 juin 1944, plusieurs dizaines de lycéens et étudiants parisiens, membres des corps-francs du réseau Vélite-Thermopyles s'arrêtent à la ferme du By, près de La Ferté-Saint-Aubin, au sud d'Orléans, avant de gagner le maquis de Corrèze. Le matin du 10 juin, des agents de la Gestapo informés par un infiltré investissent la ferme et exécutent 29 des jeunes qui s'y trouvent. Dans l'après-midi, les Allemands encerclent une autre ferme et fusillent 12 étudiants du lycée catholique parisien Stanislas qui y avaient trouvé refuge. Le 14 juillet 1944, près de Saucats, au sud de Bordeaux, une quinzaine d'élèves ou d'anciens élèves du lycée Montaigne de Bordeaux réunis dans une ferme abandonnée pour constituer un maquis, sont attaqués par une centaine d'Allemands et de miliciens français; un seul s'en sort vivant.



L'Étudiante française, organe de liaison de l'Union féminine universitaire, n°1, 1^{er} février 1944
Musée de la Résistance nationale

L'ÉCOLE FACE AUX PERSÉCUTIONS

Suite aux statuts des Juifs d'octobre 1940 et de juin 1941, plus d'un millier d'enseignants considérés comme juifs sont révoqués ou mis à la retraite (les instituteurs représentent 70 % des révoqués). Ces mesures suscitent des réticences au sein même de l'Éducation nationale. En novembre 1940, Gustave Monod, inspecteur général, refuse de donner des listes de noms; il est rétrogradé et mis à la retraite anticipée. Des dérogations sont accordées pour les anciens combattants, les prisonniers de guerre ou les professeurs les plus renommés. Mais globalement, les mesures sont appliquées.

En juin 1941, l'État français institue un quota de 3 % d'étudiants juifs dans les établissements supérieurs. En revanche, les écoliers, les collégiens et les lycéens juifs peuvent continuer à fréquenter les établissements scolaires.

L'instauration du port de l'étoile jaune à partir de 6 ans en zone nord en juin 1942 provoque des réactions d'opposition. Des enseignants rappellent l'égalité de tous les élèves à l'École et réprimandent ceux qui tiennent des propos antisémites. 4 étudiants, 5 étudiantes et 1 lycéenne comptent parmi les 26 personnes arrêtées entre en juin pour avoir porté des étoiles jaunes fantaisistes.

Les premières rafles massives, qui touchent les familles entières en juillet en zone nord et août en zone sud, montrent que les enfants juifs ne sont plus épargnés et qu'il faut les protéger. *L'École laïque* du 30 juillet 1942 dénonce « Un crime monstrueux ».

Les familles juives qui le peuvent, minoritaires, tentent de changer de lieu de résidence et d'obtenir des faux papiers. Malgré la souffrance de la séparation, des enfants sont envoyés dans des familles d'accueil, sous des faux noms.

La traque des Juifs se traduit par la disparition soudaine d'élèves. Certaines arrestations ont même lieu dans les établissements scolaires. La présence d'esprit du personnel, enseignant ou non, permet parfois de soustraire certains des élèves qui allaient être arrêtés.

Malgré les risques, les parents ou ceux qui ont pris leur relais continuent d'envoyer les enfants en classe, avec ou sans leur étoile, avec ou sans une fausse identité. Poursuivre sa scolarité, avoir des camarades, c'est avoir une vie normale, au moins en apparence. C'est aussi avoir la possibilité d'être entouré et réconforté par des camarades attentionnés, accompagné et félicité par des enseignants bienveillants. Cependant, les enfants identifiés comme juifs doivent aussi faire face au mépris et aux menaces d'enseignants ou d'élèves qui ont du mal à accepter leur présence.

Les enfants munis d'une fausse identité et cachés peuvent suivre leur scolarité dans un climat plus serein jusqu'à la Libération.

Face aux menaces multiples, la Résistance juive fait de la protection des enfants une de ses priorités. En avril 1943, le journal *Fraternité*, organe du Mouvement national contre la barbarie raciste en zone sud, écrit: « C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour protéger la jeunesse de la peste raciste. Avec les instituteurs, les professeurs, les universitaires, les étudiants, avec tous les hommes de bonne volonté, intellectuels ou travailleurs manuels, nous dresserons une barrière telle que les nazis ne pourront pénétrer dans ce sanctuaire sacré où reposent tous les espoirs de la France. »

Si le nombre d'enfants juifs arrêtés et déportés est important (près de 12 000), la plus grande partie échappent au génocide et l'École a pu demeurer pour beaucoup un refuge.



« Fouillez-moi cet individu », dessin paru dans *Pendant l'Occupation*. 16 dessins de Jean Nitro, Éditions Pierre Trémois, septembre 1945 Musée de la Résistance nationale

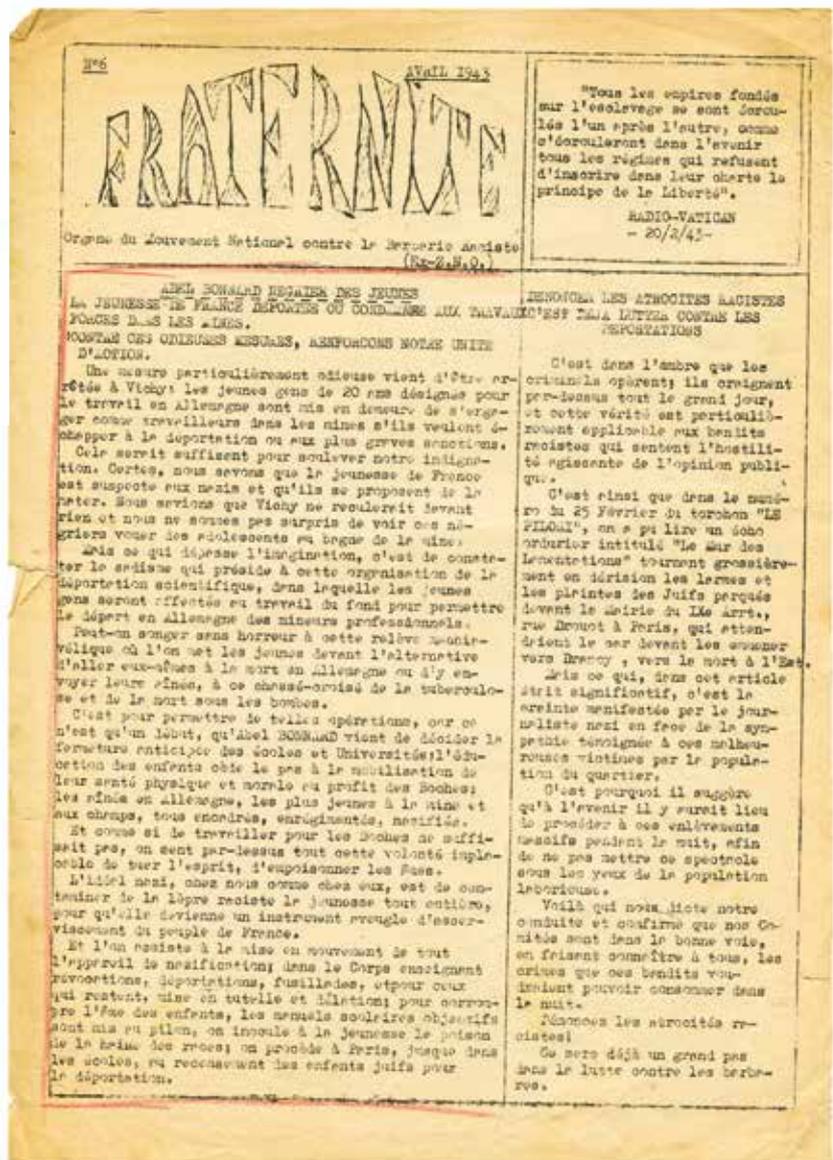


Étoile jaune protestataire à huit branches, marquée du nom d'Hitler, non datée
Musée de la Résistance nationale

■ ANDRÉ BACCARY
(1889-1974)

André Baccary est instituteur à l'école Martel à Paris depuis 1933. Militant socialiste, il crée à Montigny-le-Ganelon (Eure-et-Loir), sa commune d'origine, une colonie de vacances afin de permettre aux élèves de son école de pouvoir profiter du grand air. Il défend les élèves juifs et les prévient dès qu'il y a un danger en leur conseillant de ne pas venir en classe. À la fin 1942, il accueille à son domicile de Bondy trois enfants juifs puis décide au début 1943, avec le concours de sa femme Clémence et de sa fille Yvonne d'utiliser la colonie de vacances de Montigny pour en cacher une dizaine. L'aide de l'institutrice-secrétaire de mairie du village et l'absence de dénonciation permet le sauvetage de tous les enfants.

En 2008, André et Clémence Baccary, à titre posthume, et leur fille Yvonne reçoivent la médaille des Justes parmi les Nations. En 2009, une plaque rendant hommage à André Baccary est apposée sur le mur de l'école Martel à Paris et une autre à Montigny. En 2011, l'école Martel a été renommée « École élémentaire Martel - André et Clémence Baccary ».



Fraternité, organe du Mouvement national contre la barbarie raciste (ex-zone-non-occupée), n°6, avril 1943
Musée de la Résistance nationale

TÉMOIGNAGE - Disparition au collège

Professeur au collège de garçons, j'enseignais également au collège de filles. Ce matin-là, j'y arrivais vers onze heures. Mme Mouton, la directrice, montait la garde à l'entrée. Dès qu'elle m'aperçut, elle me prit à l'écart : « La petite X... est-elle de vos élèves ? Elle n'est pas là. » Et de me préciser devant mon absence de réaction : « Exactement, nous l'avons fait disparaître. »

En quelques mots, elle m'informa de la descente des Allemands chez les Juifs de la ville, et de l'arrestation de la famille de la petite X..., qui était à ce moment-là en cours.

« Ils viendront sûrement la chercher ici, mais ils ne la trouveront pas ». L'enfant avait été conduite en lieu sûr. Pour ce faire, il avait fallu obtenir la complicité de toute la classe concernée, des surveillantes et des professeurs.

Effectivement, les Allemands sont venus. La réponse a été partout la même : « X... ? » Elle n'est pas venue ce matin. Malade, peut-être ? Ce jour-là, pour moi, compte parmi ceux où je me suis senti content d'être français.

Témoignage de Roger Biard (1912-1996), alors professeur d'histoire à Soissons (02)
Musée de la Résistance nationale, fonds Les inconnus de la Résistance

L'ÉCOLE FACE À LA RÉPRESSION

L'État français comme l'Occupant allemand se méfient des enseignants, souvent considérés plus ou moins comme socialistes et communistes. Les élèves sont aussi regardés comme des fauteurs de troubles en puissance.

Les premières enquêtes sur les groupes de résistants qui se constituent montrent que cette réputation n'est pas usurpée. La manifestation du 11 novembre 1940 à Paris et ses équivalents en province le confirment.

Les policiers en charge de la traque des résistants considèrent que les instituteurs ou les professeurs ont des capacités d'organisation qui les rendent plus dangereux que d'autres professions. Ils redoutent aussi leur influence auprès de la population et les complicités dont ils peuvent profiter pour développer leurs actions. Les plus jeunes élèves peuvent parfois bénéficier d'une certaine d'indulgence liée à leur âge mais plus l'occupation dure, plus la répression se durcit quelle que soit la génération concernée.

La répression frappe donc rapidement des enseignants et des élèves. Sur les 27 fusillés de Châteaubriant en octobre 1941, choisis d'abord pour leur affiliation politique, 5 sont des enseignants (dont 3 instituteurs), 2 sont des élèves (un lycéen et un étudiant).

Les opérations policières visent parfois spécifiquement le monde enseignant. En 1942, en Côte-d'Or, les Allemands arrêtent dans leur classe quatre jeunes instituteurs connus pour être contestataires et, de fait, engagés dans des actions de résistance. Ils sont fusillés le 7 mars « pour l'exemple », « en représailles » d'attentats.

En 1943, à Clermont-Ferrand, l'Occupant veut faire cesser les activités anti-allemandes dans la ville où l'université de Strasbourg a été contrainte de s'installer durablement après l'annexion de l'Alsace. Le 25 juin 1943, 37 étudiants du foyer Gallia sont arrêtés et déportés, les juifs depuis Drancy, les autres depuis Compiègne. Le 25 novembre, une autre rafle, de plus grande ampleur est organisée: la Sipo-SD de Clermont-Ferrand et 200 hommes de la Luftwaffe investissent l'université et ses annexes, rassemblent le personnel et les étudiants, soit 1 200 personnes. Entre 400 et 500 sont arrêtées et, après un tri, 130 sont déportées. Seules une

trentaine d'entre elles reviendront de déportation.

En 1944, les arrestations sont tellement nombreuses que le ministère de l'Éducation nationale a constitué de volumineux dossiers pour les répertorier. La presse des organisations de résistance liée au monde de l'Enseignement tient la triste chronique des arrestations, des emprisonnements et des déportations. Afin de venir en aide aux familles des victimes de la répression, des appels à la solidarité sont lancés et des collectes de fonds sont effectuées.

Certaines victimes sont élevées au rang de martyrs et présentées comme des modèles à suivre pour leurs collègues ou leurs camarades: les noms des cinq de Buffon, de Jacques Decour, de Georges Lapierre sont souvent cités. Guy Môquet donne son nom à un groupe de FTP franc-comtois dans lequel combat Henri Fertet, jeune lycéen, fils d'instituteur, exécuté à 16 ans. Les noms de deux des instituteurs fusillés à Dijon en 1942 sont donnés à des maquis de Bourgogne qui participent à la libération de la ville en 1944.



Article « La répression et les instituteurs » publié dans *L'École laïque*, n° 27, mai-juin 1944, page 3
Musée de la Résistance nationale

RENÉ PATY

(1891-1945)

Né dans une famille d'instituteurs, instituteur lui-même comme son épouse Louise Eugénie Vallier, René Paty milite au Syndicat national des Instituteurs et devient un proche de Georges Lapierre. Il prend en charge la partie pédagogique de *L'École libératrice*, organe du SNI créé en 1929. Il milite en parallèle au sein de la SFIO et de la Ligue de l'Enseignement. Il est également franc-maçon depuis 1925.

En 1933, il devient directeur d'école à Saint-Ouen. En 1936, le SNI le propose pour s'occuper de l'Enseignement primaire auprès de Jean Zay, nouveau ministre de l'Éducation nationale. Il occupe le poste de chef adjoint du cabinet du ministre pendant trois années. Il reste en fonction auprès de ses successeurs jusqu'en juin 1940.

À la rentrée 1940, il est à nouveau directeur d'école, à Paris. Il reprend contact avec ses connaissances dans les milieux syndicaliste, socialiste et franc-maçon pour entrer en résistance. Il participe à la mise en place d'un réseau de renseignement lié à la CND.

Révoqué à la rentrée 1941 parce que franc-maçon, il perd son travail et son logement. Il parvient à acquérir une librairie place Saint-Michel à Paris et continue ses activités de résistance. Il est arrêté en mars 1943, à la suite d'un coup de filet qui démantèle le réseau lié à Libération-Nord dont il était membre, avec Georges Lapierre et d'autres enseignants. Il est interné à Fresnes puis déporté depuis la gare de l'Est vers les camps de Neue Bremm puis de Sachsenhausen. Transféré au camp de Bergen-Belsen en février 1945, il y meurt le 10 avril.



« La Gestapo dans les universités », article publié dans *L'Enseignement patriotique*, janvier 1944
Musée de la Résistance nationale

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h15	Appel									
9h15	Cultures									
9h30	Physique									
9h45	Appel									
10h	Soupe GE									
12h	repas									
12h45	appel									
13h45										
14h45	Allemand (1)	Allemand (2)	Allemand (3)	français	Allemand (4)	Allemand (5)				
15h45	Géométrie					Algèbre				
16h45										
17h45	Géographie									
18h	repas									
17h	appel									
20h	coucher									

Emploi du temps d'Eugène Kerbaul, interné au camp de Choisel à Châteaubriant, [1942]
Musée de la Résistance nationale

Les cours dans les camps et les prisons en France

Dans les camps d'internement et les prisons, des cours sont organisés par les détenus pour soutenir leur moral, en luttant contre le désœuvrement, et renforcer les solidarités, en incitant les plus éduqués à transmettre leur savoir aux autres. Les cours sont très divers, en fonction des formateurs disponibles. Avant son éviction, Georges Cogniot, professeur de lettres, organise des conférences au camp de Compiègne ; l'étudiant Georges Charpak, futur prix Nobel de Physique, donne des cours d'algèbre à la centrale d'Eysses ; Pierre Bouriant, professeur de langues, fils de l'égyptologue Urbain Bouriant, initie des détenus de la prison de La Santé (Paris) au déchiffrement des hiéroglyphes.

Le 29 octobre 1943, le jeune Jean Vigne, détenu à Eysses, écrit à sa mère et à son frère : « Le moral reste excellent [...] Si vous saviez je suis presque heureux d'être venu ici. Mon éducation se parfait et lorsque je reviendrai il faudra travailler mais je ne serai pas pris au dépourvu [...] La prison est pour moi un lieu d'études et s'il ne m'a pas été permis de m'éduquer quand j'étais jeune, j'espère profiter au maximum de mon séjour ici pour le faire. L'espoir et l'avenir nous appartiennent. » Jean Vigne est fusillé le 23 février 1944 en représailles du soulèvement des détenus de la centrale.

LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS RACONTENT LA RÉSISTANCE ET LA LIBÉRATION



L'École libératrice, n°6, septembre 1944.
Musée de la Résistance nationale

Durant l'Occupation, la presse résistante n'a pas manqué de rappeler les objectifs de la lutte clandestine et de rendre compte de ses résultats sur le terrain. Dès les premières semaines de la Libération, les organisations de la Résistance s'efforcent de faire le bilan de leur engagement afin de rendre hommage à leurs membres qui y ont laissé leur vie ou dont on reste sans nouvelles alors que la guerre n'est pas encore terminée. Il s'agit aussi de réclamer une place importante, sinon la première, dans les débats sur ce que doit devenir la France libérée.

Ainsi, *L'École libératrice*, organe du Syndicat national des Instituteurs reconstitué, fait paraître dans son numéro de septembre 1944 l'article « Notre bilan », pour asseoir la légitimité et l'autorité de la nouvelle équipe dirigeante. Est affirmée également la volonté d'écarter ou de sanctionner les enseignants désignés comme ayant manqué à leur devoir. Il faut construire « un nouveau syndicat national » et aller « vers l'école de l'avenir ».

Au niveau local, les enseignants s'efforcent aussi de faire le récit des années d'Occupation et de la Libération : non pour chercher une quelconque légitimité dans le cadre d'un engagement syndical ou politique, mais plus simplement pour conserver la mémoire de ce qu'il s'est passé. En cela, ils s'inscrivent en continuité avec la demande formulée par le ministère de l'Éducation nationale après la Première Guerre mondiale de collecter les récits des maîtres et des élèves sur la manière dont les uns et les autres avaient vécu les événements. Les instituteurs et les professeurs qui se lancent dans ce travail donnent le plus souvent une dimension pédagogique particulière à cette collecte. Ils demandent à leurs élèves d'écrire mais aussi de dessiner ce qu'ils ont vécu ou ressenti, ce qui pour certains enfants peut faciliter une forme de résilience en mettant sur le papier des souvenirs traumatisants. Les récits peuvent prendre la forme d'une épopée, incarnée par des héros, qui ont pu parfois aller jusqu'au sacrifice de leur vie, mais, le plus souvent, ce sont des témoignages de la guerre ordinaire, à hauteur d'enfants.

Le travail de collecte réalisé mérite d'être valorisé. Il peut prendre la forme d'un cahier réhaussé de rubans tricolores, d'une brochure mise en page et imprimée par les élèves eux-mêmes, directement inspirée par les pratiques pédagogiques développées par Célestin Freinet avant-guerre. Il peut aussi faire l'objet d'une édition locale, à la diffusion restreinte mais qui demeure aujourd'hui encore une source irremplaçable pour connaître la période de l'Occupation et de la Libération au plus près des événements.

Le ministère de l'Éducation nationale ne reste pas inactif. En octobre 1944, il crée la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF) avec la mission de recenser les archives disponibles, de recueillir des témoignages et de commencer un travail d'histoire au niveau local et national, voire international. Ses membres sont pour la plupart d'anciens résistants et déportés. La fusion en décembre 1951 avec le Comité d'histoire de la Guerre, fondé en juin 1945 aboutit à la création du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, producteur de nombreuses publications scientifiques et pédagogiques à partir des années 1950.

En attendant, les résistants se font les producteurs de leur propre histoire, notamment par l'intermédiaire des nombreuses publications diffusées par les fédérations et associations d'anciens résistants, internés ou déportés. En octobre 1945, Lucie Aubrac publie *La Résistance (naissance et organisation)*. Son niveau d'engagement et son statut de professeur d'histoire lui valent d'être sollicitée pour rédiger cet ouvrage de 114 pages, une des premières tentatives de synthèse sur la Résistance.

LUCIE AUBRAC

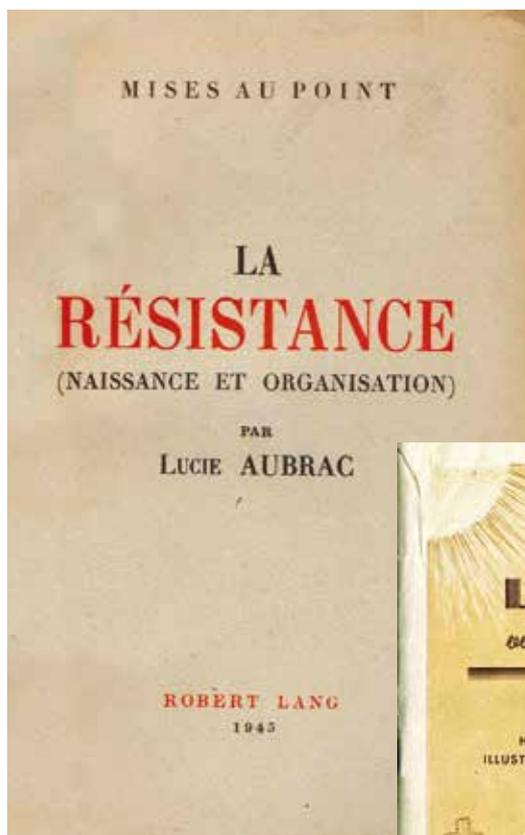
(1912-2007)

Née dans une famille modeste, Lucie Bernard réussit le concours d'entrée à l'École normale d'institutrice mais préfère poursuivre des études d'histoire après avoir passé le baccalauréat en autodidacte. Agrégée d'histoire en 1938, nommée professeure à Strasbourg, elle rencontre Raymond Samuel, jeune ingénieur des Ponts-et-Chaussées faisant son service militaire, avec lequel elle se marie en décembre 1939.

Nommée à Clermont-Ferrand en 1940 puis à Lyon en 1941, elle retrouve Jean Cavaillès, un ancien collègue, qui lui présente Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Avec eux, Lucie et Raymond participent à la naissance de Libération-Sud, principal mouvement de Résistance en zone sud avec Combat et Franc-Tireur. Le parcours du couple se mêle alors avec celui de la Résistance française, à Lyon ou à Paris, puis à Londres ou à Alger. A la BBC, Lucie est une des voix de la Résistance, sous le nom de Lucie Aubrac, un des pseudonymes de Raymond.

De retour en France à la Libération, elle donne la priorité à son action politique mais finit par revenir à l'enseignement. Dans les années 1950-1960, elle associe son métier de professeure et ses activités militantes, au gré des affectations professionnelles de Raymond, devenu conseiller technique puis fonctionnaire international.

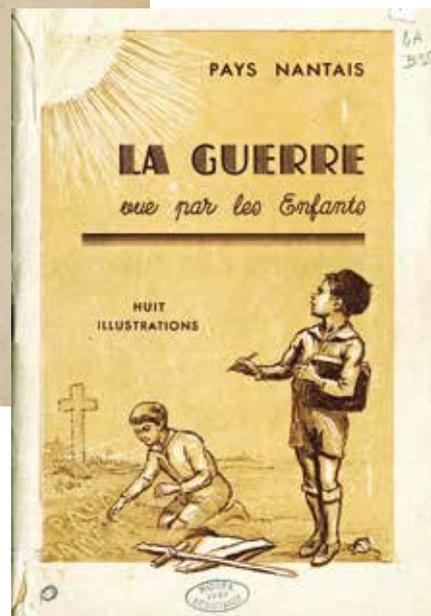
A partir des années 1980, à l'occasion des controverses autour des conditions d'arrestation de Jean Moulin, Lucie Aubrac devient une incarnation médiatique de la Résistance. Jusqu'à la fin de sa vie, elle témoigne dans de très nombreux établissements scolaires. Plus d'une centaine porte son nom en France.



Lucie Aubrac, *La Résistance (naissance et organisation)*, Robert Lang, 1945

Musée de la Résistance nationale

La guerre vue par les enfants, décembre 1946
Musée de la Résistance nationale



« La Libération », *La Mare*, n°10, juillet 1945.
Musée de la Résistance nationale

L'ÉCOLE REND HOMMAGE À SES HÉROS



« Jean Cavaillès », timbre de la série « Héros de la Résistance », avril 1958
Musée de la Résistance nationale
Agrégé de philosophie, professeur au lycée d'Amiens, chargé de cours à l'université de Strasbourg puis de La Sorbonne, Jean Cavaillès (1903-1944) est un des fondateurs du journal *Libération* [Sud] puis un des dirigeants du mouvement Libération [Nord]. Chef du réseau Cohors, il est arrêté en septembre 1942 mais parvient à s'évader et rejoint Londres en février 1943. Revenu en France, il est arrêté à nouveau en août 1943, condamné à mort pour espionnage et fusillé à Arras le 5 avril 1944. Fait compagnon de la Libération en novembre 1944, sa dépouille, identifiée avec certitude en juin 1945, est déposée dans la crypte de la chapelle de La Sorbonne le 11 novembre 1947.

Durant toute l'Occupation, la Résistance rappelle les noms des victimes de la répression dans ses publications. *L'Étudiant patriote* en mars 1942, *L'École laïque* en octobre 1943 ou *L'École du Grand Paris* en janvier 1944 rendent hommage aux « morts pour la France » et les élèvent au rang de martyrs dont le sacrifice doit inspirer tous ceux qui continuent la lutte. A la Libération, les journaux clandestins qui poursuivent leur activité au grand jour, comme *Le Lycéen patriote* ou *L'École libératrice*, se font un devoir de nommer et d'honorer ceux qui sont tombés.

Rapidement, des hommages plus officiels sont organisés à la demande des familles ou des camarades de combat. Des plaques individuelles sont placées sur les murs des écoles où travaillaient des institutrices et instituteurs résistants. Dans les plus gros établissements, des plaques collectives rassemblent dans un même hommage les noms de ceux, professeurs, élèves ou étudiants, qui sont morts lors des combats de 1940, dans les camps de prisonniers de guerre, sous les bombardements en France ou en Allemagne, exécutés après une condamnation à mort ou comme otages, morts sous les coups ou d'épuisement dans les camps de concentration, gazés dans les camps d'extermination.

Tous ne peuvent être honorés. Aussi sont distingués des hommes et des femmes au parcours qu'on sait exceptionnel mais qu'on veut exemplaire. En septembre 1947, le ministre de l'Éducation nationale adresse une lettre à tous les recteurs et inspecteurs d'académie leur demandant que les dernières lettres des Cinq du lycée Buffon soient lues et commentées à tous les élèves. « Ce sera là une inoubliable leçon, un appel du Devoir, à tous les devoirs. Les jeunes générations y sentiront mieux encore les raisons de vénérer leurs aînés morts en pleine jeunesse, d'honorer leur mémoire et de ne pas oublier que s'ils poursuivent aujourd'hui de calmes et profitables études, ils le doivent à des milliers de morts dont leurs camarades de Buffon symbolisent le total sacrifice. » Les cinq lycéens reçoivent à titre posthume la médaille de la Résistance, la croix de Guerre et la Légion d'honneur, et sont cités à l'ordre de la Nation. En 1952, leurs cendres sont transférées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne et placées dans une urne. En 1958, le pont du Château, près de leur établissement, devient le pont des Cinq martyrs du lycée Buffon.

Rendre hommage aux morts, c'est aussi se montrer à leur hauteur – « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ! », a écrit le lycéen Guy Môquet dans sa dernière lettre. Dans le discours qu'elle prononce pour la rentrée universitaire 1945 devant le général de Gaulle et les représentants de l'université de Paris, Brigitte Friang, jeune résistante revenue de déportation, résume l'esprit qui règne parmi les étudiants à la sortie de guerre : « Je viens, très simplement, parler au nom de mes camarades présents ou représentés en cette séance solennelle, comme au nom de ceux qui ne seront plus jamais présents que dans notre souvenir. Ceux-ci se sont sacrifiés, sans hésiter, pour que des heures comme celles d'aujourd'hui soient de nouveau possibles, pour que la France et sa jeunesse studieuse puissent reprendre leur route, leur destin. Cette route, nous ne l'ignorons pas, est encore pleine de ruines, ce destin plein de menaces. Un monde anxieux, bouleversé, nous entoure de toute part. [...] Nous nous rendons tous compte de la rigueur des circonstances qui nous attendent et de l'impérieuse netteté des devoirs qui nous incombent. [...] Nous ne comptons pas nous dérober à leurs exigences. Nous savons ce que représente notre futur labeur, non pas égoïstement pour nous, mais pour la collectivité [...]. L'expérience de la guerre ne doit pas rester vaine. »

■ ÉLISABETH LE PORT

(1919-1943)

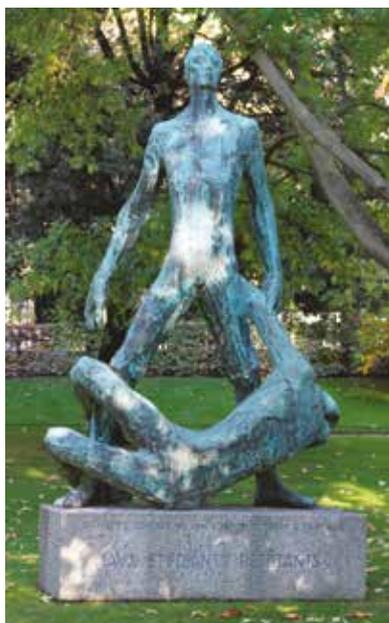
Née à Lorient, elle entre à l'École normale de Tours en 1936. À la rentrée 1939, elle est nommée à l'école publique de filles de Saint-Christophe-sur-le-Nais (Indre-et-Loire).

Au printemps 1942, elle rejoint un groupe de jeunes communistes. Plusieurs membres du groupe étant enseignants, les rendez-vous sont fixés les jeudis, quand les classes sont fermées. Le groupe réalise et diffuse *La Lanterne*, « organe du comité tourangeau des intellectuels patriotes ».

Le 18 juin 1942, Elisabeth Le Port est arrêtée par la Sipo-SD sur dénonciation d'une élève à qui elle donne des cours particuliers d'anglais. Conduite à la maison d'arrêt de Tours, elle est accusée de propagande « à tendance communiste et gaulliste ». Interrogée avec brutalité, elle reste en détention à Tours jusqu'à son transfert au fort de Romainville le 6 novembre.

Elle est déportée à Auschwitz par le convoi du 24 janvier 1943. Elle meurt le 14 mars 1943, sans doute exécutée parce que trop affaiblie pour être encore utile pour le travail forcé. Sa mort est annoncée officiellement à sa famille en mai par la *Kommandantur* de Tours, dénoncée dans *L'École laïque* en octobre et confirmée en mars 1944 par le préfet d'Indre-et-Loire.

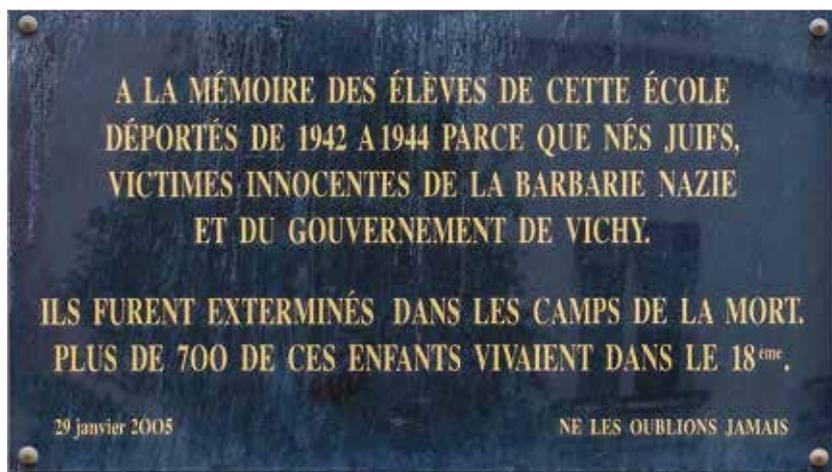
Le dimanche 17 juin 1945, la commune de Saint-Christophe-sur-le-Nais fait poser une plaque en sa mémoire sur le mur de sa classe. En novembre 1946, sur proposition du ministère de l'Éducation nationale, la médaille de la Résistance française est décernée à Elisabeth Le Port à titre posthume.



Monument aux étudiants résistants, dans le jardin du Luxembourg à Paris, inauguré en 1956
Droits réservés



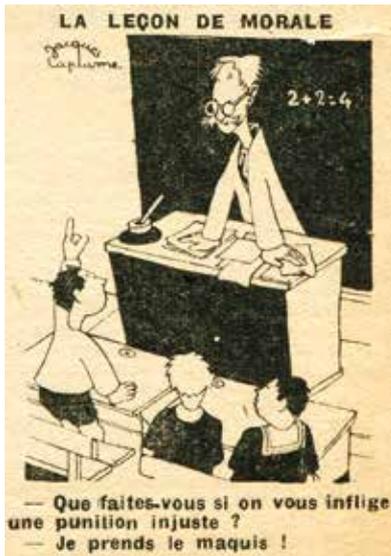
Plaque apposée à l'entrée principale du lycée Lalande à Bourg-en-Bresse (Ain).
Droits réservés



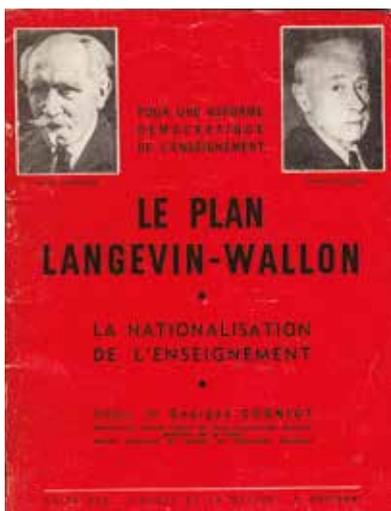
Plaque en hommage aux enfants juifs déportés apposée à l'entrée de l'école élémentaire Doudeauville à Paris
Droits réservés

Pendant des décennies, le sort des enseignants et des élèves victimes des persécutions antisémites et de la déportation d'extermination ne sera pas distingué de celui de leurs collègues ou de leurs camarades. Des noms d'enseignants ou d'élèves arrêtés et déportés parce que juifs seront mêlés à ceux d'autres enseignants ou élèves arrêtés et morts pour d'autres motifs. C'est à partir des années 1980 et surtout des années 2000 que le sort particulier des enseignants et, surtout, des élèves déportés et assassinés parce que juifs sera évoqué de manière spécifique. Des associations s'appuient sur les recherches dans les archives pour demander que des plaques rappelant le souvenir des enfants assassinés soient placées sur les murs des établissements qui les avaient accueillis avant leur déportation.

L'ÉCOLE DE LA LIBÉRATION



Dessin de Laplume publié dans *L'École de Bara*, n° 2, septembre 1944, page 1
Musée de la Résistance nationale



Le plan Langevin-Wallon.
La nationalisation de l'Enseignement,
L'École et la Nation, 1962
Musée de la Résistance nationale

REPRENDRE LES COURS

Dès son installation, le Gouvernement provisoire annule les mesures prises par l'État français: le portrait du maréchal Pétain est retiré de tous les établissements scolaires; les anciennes Écoles normales sont rétablies; l'ordonnance du 9 août 1944 prévoit l'annulation de toutes les mesures concernant l'interdiction des livres scolaires et l'éducation religieuse.

À la rentrée d'octobre 1944, si les postes inoccupés sont pourvus, aucun mouvement du personnel n'est prévu avant le retour des instituteurs prisonniers ou déportés en Allemagne. La priorité est l'accueil des élèves, dont beaucoup ont décroché, alors que d'autres se montrent moins assidus dans le climat de liberté revenue.

ÉPURER LA PROFESSION ENSEIGNANTE

La plupart des enseignants révoqués par l'État français sont réintégrés dans leurs fonctions – mais certains ont payé de leur vie leur engagement –. La presse résistante réclame des sanctions pour les collaborateurs. L'épuration touche davantage l'Enseignement supérieur (15% des universitaires sont concernés). Au total, sur les 4000 personnels de l'Éducation nationale sanctionnés, près de 1 100 sont révoqués ou mis à la retraite d'office.

PROPOSER DES RÉFORMES

Avant même la Libération, la Résistance s'interroge sur ce que doit être l'École dans la France libérée. Dès septembre 1942, Georges Lapierre, René Paty et Claude Bellanger publient dans le deuxième *Cahier de l'OCM* un projet de réformes de l'Éducation nationale dans la continuité de celles du Front populaire.

À Alger, en janvier 1944, René Capitant, Commissaire à l'Éducation nationale et à la Jeunesse du Comité français de la Libération nationale, nomme une commission chargée de proposer une réforme de l'Enseignement à discuter après la Libération. Sa proposition principale est la prolongation de l'enseignement obligatoire jusqu'à 15 ans pour les garçons et les filles. L'Enseignement public devra être gratuit et laïque, dans le Primaire comme dans le Secondaire.

En France occupée, le Conseil national de la Résistance travaille dans la clandestinité sur un programme de réformes, adopté le 15 mars 1944. Parmi les mesures à appliquer, figure « la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires. »



La Jeunesse française demande, extrait de la Charte de la Jeunesse des Forces unies de la Jeunesse patriotique, 1944 Musée de la Résistance nationale

JEAN-AUGUSTE SENÈZE (1885-1967)

Fils de cultivateurs, il devient instituteur puis directeur d'école dans le Puy-de-Dôme. Adhérent au Syndicat national des Instituteurs (SNI), membre du Parti socialiste (SFIO), il contribue au développement des œuvres scolaires et post-scolaires laïques dans son département. Franc-maçon, il anime la Ligue des Droits de l'Homme du Puy-de-Dôme. Révoqué de son poste en 1941, il participe à la reconstitution du SNI dans la clandestinité. En 1943, il en devient le secrétaire après l'arrestation de Georges Lapiere puis le secrétaire général à la Libération. Réintégré dans l'Education nationale, il ne reprend pas son poste mais s'investit dans les commissions en charge de la réforme de l'Enseignement. Il participe à la commission Langevin-Wallon où il défend notamment l'Enseignement agricole et l'École rurale. Renonçant au poste de secrétaire général du SNI en décembre 1945, il se consacre plus particulièrement aux travaux pédagogiques et publie de nombreux articles dans *L'École libératrice*. Soutien de longue date du mouvement laïque et d'Éducation populaire, il milite également au sein de la Ligue de l'Enseignement.

LE PLAN LANGEVIN-WALLON, UNE RÉFORME SUSPENDUE

À la Libération, les syndicats enseignants reconstitués et les organisations de jeunesse se mobilisent pour que l'École figure parmi les priorités du Gouvernement provisoire de la République française.

En novembre 1944, René Capitant, devenu ministre de l'Éducation nationale, nomme une Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'Enseignement. Présidée par Paul Langevin puis par Henri Wallon, deux professeurs au Collège de France proches du Parti communiste, assistés d'enseignants et de hauts fonctionnaires reconnus pour leurs compétences, la commission élabore un projet global de réforme de l'Enseignement et du système éducatif français qui défend une « École unique » pour les structures et une « École nouvelle » pour la pédagogie. L'École unique doit s'inscrire dans un plan de démocratisation de l'Enseignement. L'École nouvelle doit être pensée en fonction des enfants, de leur âge, de leurs aptitudes et de leur psychologie.

Lors de sa présentation en juin 1947, le rapport « Projet de la commission ministérielle d'études », dit « plan Langevin-Wallon », est reconnu pour sa qualité mais il est considéré par le nouveau gouvernement comme inapplicable dans la France d'après-guerre. Il devient pourtant un document de référence pour tous les projets de réformes de l'Enseignement en France sous la Cinquième République: ses préconisations sont progressivement mises en œuvre dans les années 1960-1990.

► La place de l'École privée

À la Libération, la question de l'École privée se pose du fait des mesures très favorables prises à son égard par l'État français. Lors du débat sur le financement de l'École privée à l'Assemblée constituante en mars 1945, le Mouvement républicain populaire (MRP), démocrate-chrétien, accepte la suppression des subventions accordées par le régime de Vichy à une école privée très majoritairement confessionnelle, ainsi que le principe de laïcité de l'État et de l'École publique. Mais il tient cependant à affirmer le principe de la liberté d'enseignement et de choix pour les familles entre l'École publique et l'École privée. Le *statu quo* est de rigueur sous la Quatrième République: la liberté d'enseignement est un fait mais pas un acte législatif. En 1959, la loi Debré marquera une rupture en affirmant dans son article 1^{er}: « L'État proclame et respecte la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice aux établissements privés ».

Liberté, j'écris ton nom,
livre abécédaire, collègue
François Rabelais à Niort
(Deux-Sèvres), prix national
du CNRD 2016 (« Résister
par l'art et la littérature »)
Musée de la Résistance
nationale, dépôt du ministère
de l'Éducation nationale



■ **LOUIS FRANÇOIS**
(1904-2002)

Agrégé d'Histoire et de Géographie, Louis François enseigne au lycée Henri IV à Paris en 1939. Mobilisé, il devient officier d'état-major du colonel de Gaulle en mai 1940.

Il ne peut se résoudre à la défaite. En 1941, il rejoint le réseau de résistance Confrérie Notre-Dame, constitué par Rémy. Arrêté en septembre 1942, il est emprisonné à Fresnes, puis déporté en décembre 1943 au camp de Neu Bremm, avant d'être transféré à Sachsenhausen puis à Neuengamme. Libéré le 3 mai 1945, il regagne la France le 24 mai.

Pressé par de Gaulle d'entrer en politique, il préfère reprendre sa carrière dans l'Éducation nationale. Nommé inspecteur général par Gustave Monod, à 41 ans, il soutient les méthodes actives, les classes nouvelles, l'instruction civique la plus concrète, notamment au travers des clubs Unesco. De 1963 à 1993, il préside le jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation auquel il imprime sa marque, à la fois en tant qu'ancien résistant déporté et pédagogue exceptionnel.

Le CNRD, la Résistance et l'École

Au début des années 1950, d'anciens résistants et déportés s'interrogent sur la manière de transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Disposant de relais politiques nombreux et forts de l'appui des historiens du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, la Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance (CNCVR), la Fédération nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR) et le Réseau du Souvenir soutiennent le vote d'une Journée nationale du souvenir de la Déportation en 1954, la réalisation du Mémorial national de la Déportation au Struthof et la création du Mémorial des martyrs de la Déportation à Paris.

Voulant sortir du cadre des dispositifs mémoriels ordinaires, à l'image de la commande du film *Nuit et Brouillard*, l'idée d'un concours destiné aux jeunes émerge rapidement. Initié au niveau départemental par la CNCVR, le Concours scolaire de la Résistance est organisé au niveau national en 1961 grâce au soutien du Réseau du Souvenir. L'Éducation nationale prend en charge le pilotage du concours, sous la direction de Louis François, ancien résistant déporté, qui devient le premier président du jury national. Ce dernier défend l'idée d'un concours pédagogiquement innovant, en mesure d'attirer les enseignants et les élèves. À la réalisation de devoirs individuels privilégiée à l'origine, s'ajoute à la fin des années 1970 la possibilité de produire des travaux collectifs, à partir d'un thème devenu national. Dorénavant dénommé Concours national de la Résistance et de la Déportation, le CNRD ne cesse de prendre de l'ampleur pour devenir le premier concours de l'Éducation nationale par le nombre de participants.

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES LE CIRCULER »